Message n° 70

Publication semestrielle par la Section des anciens fonctionnaires du BIT du Syndicat du personnel de l'OIT

Bureau 6-006

CH 1211 Genève 22 Tél.: +41 (0)22 799.64.23

E-mail: anciens@ilo.org

Internet: https://anciens-bit-ilo.org

Comité de rédaction : François Kientzler, Secrétaire exécutif, et Bureau de la Section des Anciens

Les contributions signées engagent uniquement leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou du Bureau. La rédaction se réserve le droit de rédiger les articles reçus.

Message No 70

Biannual publication by the Section of Former ILO Officials of the Staff Union

ILO - Office 6-006 CH 1211 Geneva 22

Tel.: +41 (0)22 799.64.23 E-mail: <u>anciens@ilo.org</u>

Internet: https://.anciens-bit-ilo.org

Editorial committee: François Kientzler, Executive Secretary, and Bureau of the Former Officials Section

The responsibility of opinions expressed in signed articles rests solely with the authors, and publication does not constitute an endorsement by the editors or the bureau of the opinions expressed in them. The editors reserve the right to edit the articles received.

ISSN 1998-3042 15 December 2023 Printed in Switzerland

Editorial

Au moment où j'écris cet éditorial, nous sommes à quelques jours des fêtes de fin d'année. Ce nouveau numéro de Message en version papier montre notre souci de rester proche de vous et particulièrement de tous ceux d'entre vous qui n'utilisez pas ou peu les moyens de communication électronique.

Déjà dans le dernier numéro, nous avons inséré des photos qui ont pu être imprimées en couleur et ce numéro en contient encore davantage ; nous souhaitons améliorer la présentation et faciliter la lecture. L'impression est toujours faite par le service PRODOC du BIT à titre gracieux comme cela est le cas depuis la création de la Section il y a plus de trente ans.

Notre préoccupation actuelle est l'accès au BIT ici à Genève par nos conjoints et ayants droit, notamment veufs ou veuves de fonctionnaires. Les retraités des autres organisations du système commun sont, eux aussi, interdits d'accès au bâtiment du BIT bien que titulaires d'une carte délivrée par leur organisation, et ce depuis la fin de la pandémie. Des problèmes d'accès se posent de même pour les fonctionnaires retraités dans certains bureaux extérieurs. Nous avons mentionné cette situation lors de différents événements et rencontres et nous en avons fait part par écrit à la direction du BIT. Nous souhaitons un retour à la situation antérieure sans remettre en cause la nécessité d'effectuer des contrôles.

Pour conclure ces quelques mots et pour ceux d'entre vous qui consultez internet, continuez à visiter notre site web (https://www.anciens-bit-ilo.org) qui donne des informations régulières sur nos activités et nos préoccupations.

Enfin, je vous souhaite à tous, chers collègues et amis, ainsi qu'à vos familles, une bonne santé et une bonne et heureuse année 2024.

François Kientzler Secrétaire exécutif Section des Anciens du BIT

Editorial

As I write these words, the festive season is just a few days away. Publishing this new issue of Message on paper is a sign of our determination to stay close to you, especially if you are not a regular user of electronic means of communication.

In our last issue we introduced colour photos, and this one contains even more; we wish to improve the magazine's layout and make it easier to read. It is still printed free of charge by the ILO PRODOC department, as it has been since the Section was founded over 30 years ago.

Our current concern is access to the ILO here in Geneva for spouses and dependants, particularly the widows and widowers of staff members. Since the end of the pandemic, retirees from other organizations in the common system have also been denied access to ILO building, even though they hold a card issued by their organizations. There are also access problems for retired staff in certain field offices. We have raised this issue at various events and meetings, and have informed ILO management in writing. We would like to see a return to the previous situation, without calling into question the need to carry out checks.

To conclude these few words, we invite those of you who use the Internet to please keep visiting our website (https://www.anciens-bit-ilo.org), where you will find regular information on our activities and interests.

Finally, dear colleagues and friends, I wish you and your families good health and a happy new year 2024.

François Kientzler Executive Secretary ILO Former Officials Section

Table des matières / Table of contents

E	ditorialditorial	1
Ε	ditorial	2
P	remière partie / First Part	5
	Rencontre des représentants du Bureau de la Section des Anciens avec M. Gilbert F. Houng Directeur général de l'OIT - Genève, BIT, Jeudi, 13 avril 2023	•
	Meeting of representatives of the Bureau of the Section of Former Officials with Mr Gilber Houngbo, Director-General of the ILO - Geneva, ILO, Thursday, 13 April 2023	
	Rapport d'activités 2022-2023	8
	Activities Report 2022-23	10
	Compte-rendu de la Réunion d'information du 25 mai 2023	11
	Report of the Information Meeting held on 25 May 2023	15
	Réception des retraités : 28 septembre 2023	18
	Retirees Reception: September 28, 2023	20
	Assemblée générale de la Caisse maladie (CAPS) - BIT, le 20 novembre 2023	21
	SHIF General Assembly - ILO, November 20, 2023	23
	Célébration du 50è anniversaire de l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA) - 12-13 a 2023, ACCRA, Ghana	
	Celebration of the 50th anniversary of the Organisation of African Trade Union Unity (OATUU) - 13 April, 2023, ACCRA, GHANA	
	Marianne, secrétaire à la Section des Anciens (2001- 2019)	30
	De "LABORSTA" à "ILOSTAT"	31
	From "LABORSTA" To "ILOSTAT"	34
	Rénovation du BIT	36
D	euxième partie / Second part	38
	Le prix Nobel de la Paix 2023 (Source Internet)	38
	The Nobel Peace Prize, 2023 (Source Internet)	39
	Journée internationale des personnes âgées le 1er octobre 2023	40
	International Day of Older Persons 1st October 2023	42
	Prix Francis Blanchard 2023	43
	Prix Francis Blanchard AFOIT-OCIRP 2023	43
	Orthèses plantaires	48
	Hommage : « A un ami qui s'en va : Chandra »	51
	Hommage à Michael Cichon, 1953-2022	55

	Hommage à Susan Jennifer Peters, 1947-2023	56
	Hommage à Elisabeth Poss, 1939-2022	58
Т	roisième partie / Third part	59
	L'organisation et la représentation des anciens fonctionnaires internationaux du système Nations unies	
	Bulletin d'adhésion à la Section des anciens fonctionnaires de l'OIT	61
	Membership Bulletin for the Section of Former ILO Officials	62
	Personnes décédées : informations transmises par le BIT depuis janvier 2023	63
	Deceased persons: Information communicated by the Office since January 2023	63
	Informations UNSPF – UNSPF Information	65
	The Irish Influence: Building the League of Nations and the International Labour Organization Gerry Finnegan.	-
	National and Global Responses to the Covid-19 Pandemic: Do Leaders Matter?	67
	Adventures of a UN Official Challenges and rewards of duty travel by Iftikhar Ahmad	68
	Membres du Bureau de la Section des Anciens (2022-2023)	69

Première partie / First Part

Rencontre des représentants du Bureau de la Section des Anciens avec M. Gilbert F. Houngbo, Directeur général de l'OIT - Genève, BIT, Jeudi, 13 avril 2023

Dans une salle baignée de lumière, il nous attendait. Sourire aux lèvres et regard bienveillant, le nouveau Directeur général, M.Gilbert F. Houngbo, nous a accueillis, nous représentants des anciens, comme on accueille un ami qu'on n'a pas vu depuis longtemps.

Etait également à ses côtés pour nous accueillir, Luca Bormioli, Directeur ad interim d'HRD.

Et comme pour immortaliser l'instant des retrouvailles, nous (François Kientzler, Ivan Elsmark, Pierre Sayour et Simar Proust) voilà rassemblés autour de lui, sous l'aile du drapeau de l'OIT, souriant à l'objectif de la caméra qui capte ce moment privilégié.

Dans une attitude attentive, il nous écoute nous présenter, un à un, relatant chacun une carrière d'une vie en quelques minutes.

Nous voilà ensuite, lui présentant notre Section, qui fait partie du Syndicat du Personnel, détaillant les objectifs de la Section, ses activités, les liens qu'elle maintient avec et entre les anciens de l'OIT.

François Kientzler, secrétaire exécutif de la Section, relate les bonnes relations que nous entretenons avec divers services du BIT. Il évoque les principaux outils dont dispose la Section pour informer les retraités et communiquer avec eux. Son site web reçoit des centaines de visiteurs par mois ; son bulletin « Message », destiné à tous les retraités de l'OIT sans exception, est attendu avec impatience et intérêt.

Il évoque également la réception des retraités invités par le Directeur général, comme étant un moment très apprécié de convivialité et de renforcement de liens entre retraités et actifs au sein de l'OIT.

Notre Section a pour mission aussi de faire entendre les soucis des retraités ; ainsi François transmet au Directeur général les difficultés d'accès aux bureaux de l'OIT sur le terrain, que rencontrent les retraités requérant le soutien des collègues actifs dans le traitement des formalités administratives.

Le DG écoute attentivement et avec intérêt ces inquiétudes et promet de tout faire pour y remédier. IL pose des questions pertinentes visant à l'aider à mieux comprendre notre action et l'encourager.

Ensuite, il parla:

Du conflit géopolitique, de la réforme des Nations unies qui donne des résultats lents mais positifs, de la formation d'une coalition pour la justice sociale, et bien d'autres sujets d'importance.

Il exprime sa préoccupation de voir le progrès économique prendre le dessus sur le progrès social et montre sa détermination à œuvrer pour que le social soit, au même titre que le climat, au cœur du débat à l'échelle mondiale.

Enfin, avec la certitude que les idées et le combat de l'OIT sont entre de bonnes mains, nous lui disons au revoir et nous partons accompagnés, comme à notre arrivée, par son sourire et son regard bienveillant.

Simar Proust Membre du Bureau de la Section des Anciens



Meeting of representatives of the Bureau of the Section of Former Officials with Mr Gilbert F. Houngbo, Director-General of the ILO - Geneva, ILO, Thursday, 13 April 2023

In a room bathed in light, he was waiting for us. With a smile on his lips and a kind look in his eyes, the new Director-General, Mr Gilbert F. Houngbo, welcomed us, the representatives of the Former Officials' Section, as we welcome a friend we had not seen for a long time.

Also present with him to welcome us was Luca Bormioli, Acting Director of HRD.

As if to immortalise this moment, we (François Kientzler, Ivan Elsmark, Pierre Sayour and Simar Proust) gathered around him, under the wing of the ILO flag, smiling at the camera that captured this privileged moment.

With an attentive attitude, he listens to us introducing ourselves, one by one, each of us recounting a lifetime career in a few minutes.

Then, here we are presenting our Section, which is part of the Staff Union, detailing the objectives of the Section, its activities and the links it maintains with and between ILO retirees.

François Kientzler, the Section's Executive Secretary, reports on the good relations we have with various ILO departments. He describes the Section's main tools for keeping retirees informed and communicating with them. Its website receives hundreds of visitors every month; its newsletter Message, intended for all ILO retirees without exception, is awaited with impatience and interest.

He also mentions the reception for retirees invited by the Director General, as being a much appreciated moment of conviviality and strengthening of links between retirees and active staff within the ILO.

Another of our Section's missions is to voice the concerns of retirees. François told the Director-General about the difficulties encountered by retirees in gaining access to ILO offices in the field, as well as about the need for support from active colleagues in dealing with administrative formalities.

The DG listens attentively and with interest to these concerns and promises to do everything in his power to remedy them. He asks pertinent questions to help him better understand our action and to encourage it.

He then spoke about:

The geopolitical conflict, the reform of the United Nations which is producing slow but positive results, the formation of a coalition for social justice, and many other important subjects.

He expressed his concern at seeing economic progress take precedence over social progress, and showed his determination to work to ensure that social issues, like climate change, are at the heart of the global debate.

Finally, with the certainty that the ILO's ideas and fight are in good hands, we bid him farewell and leave, accompanied, as on our arrival, by his smile and his kind look.

Simar Proust

Member of the Bureau of the Former Officials' Section

Rapport d'activités 2022-2023

Présenté à l'Assemblée générale annuelle du Syndicat du personnel de l'OIT le 8 octobre 2023

La fin de la pandémie du COVID durant l'été 2022 aura eu comme conséquence le retour des membres du Bureau de la Section des Anciens dans les locaux du BIT. Ce retour a facilité la reprise des contacts avec le personnel actif et surtout avec le Comité du syndicat, sa Présidente et son secrétariat.

La poursuite des activités des membres du Bureau

La Section des Anciens a été éloignée du BIT durant 2 ans et demi à cause du COVID. Depuis septembre 2022, date de son retour, il s'est réuni régulièrement une fois par mois. Le Bureau s'est un peu étoffé avec de jeunes retraités mais il reste des places vacantes ; nous pouvons être jusqu'à 10 membres. Les élections des membres du Bureau sont prévues avant la fin de l'année 2023. Le processus est en cours.

Conséquences du COVID sur le travail de secrétariat

Nous avions des habitudes de travail avant la pandémie et nous avons été surpris que durant notre éloignement du BIT de nouvelles applications et donc pratiques avaient été mises en place. En retournant au bureau plus rien ne fonctionnait, ni ordinateurs, ni imprimantes. Il a fallu faire appel aux techniciens du Service informatique et aux secrétaires du Syndicat pour nous mettre à jour. Nous disposons à présent de 2 ordinateurs portables comme les membres du personnel et pouvons donc travailler à partir de notre domicile.

Nos moyens de communication et d'information

Par bonheur nous avions fait le choix en 2016 d'héberger notre site web à l'extérieur du BIT. Cette décision nous a permis d'en garder le contrôle et à notre webmaster de l'alimenter à notre demande ; le site web reçoit chaque mois des centaines de visiteurs. Nous continuons à publier notre revue Message qui est surtout bienvenue chez ceux qui n'utilisent pas internet. Nous répondons aux demandes individuelles et nous maintenons nos contacts avec le syndicat du personnel, HRD, la Caisse maladie et les autres organisations de retraités du Système commun, notamment l'AAFI-AFICS où trois de nos collègues nous représentent au Comité.

Centenaire de la CAPS et Réception des retraités : 8 décembre 2022

Le Centenaire de la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel a vu la participation de nombreux retraités. Ce même jour les retraités de la région genevoise avaient été invités par la Direction du BIT à la réception d'automne. C'était un événement attendu : la dernière réception s'était tenue en décembre 2019. Plus de 200 personnes se sont enregistrés pour ce cocktail d'amitié qui a de même accueilli des participants de l'AG du Centenaire de la CAPS qui venait de se tenir.

Rencontre du Bureau de la Section avec M. Gilbert F. Houngbo, Directeur général du BIT le 8 avril 2023

C'était l'occasion pour la délégation du Bureau des Anciens d'avoir un contact avec le nouveau DG, de lui exposer les objectifs et raison d'être de la Section et aussi de l'écouter rappeler ses objectifs pour l'OIT. Il exprime sa préoccupation de voir le progrès économique prendre le dessus sur le progrès social et montre sa détermination à œuvrer pour que le social soit, au même titre que le climat, au cœur du débat à l'échelle mondiale.

Réunion d'information du 25 mai 2023

Cette réunion organisée par le Bureau de la Section s'est tenue en présentiel et par vidéoconférence. La première partie a porté sur le certificat numérique de droit à pension. En effet, pour simplifier et accélérer le processus du certificat de droit à prestation (CE) une alternative au formulaire CE a été créé : le certificat numérique de droit à prestation (DCE). L'utilisation du justificatif papier ainsi que l'envoi du document par un moyen électronique restent possibles.

La deuxième partie de la rencontre a porté sur les développements à la **Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel** (CAPS). Un Centre d'appel dédié prend désormais en charge les appels téléphoniques. Une enquête de satisfaction a été menée auprès des assurés. Si 62% des assurés actifs sont satisfaits de la CAPS, ce taux monte à plus de 85% chez les retraités.

Nos préoccupations immédiates

Une de nos préoccupations est l'accès aux bureaux extérieurs par les retraités habitant dans les régions. Si cela est possible à Genève il faut de même que cela le soit partout ailleurs. Nous venons d'apprendre que le BIT s'est engagé dans une politique de restrictions d'accès au bâtiment pour les retraités des autres organisations. Nous sommes surpris d'une telle décision et comptons agir avec les représentants des retraités des autres organisations pour revenir à la situation du passé. De surcroit, les retraités du BIT ont accès aux autres organisations, il est donc normal que la réciprocité demeure et finalement, le BIT n'est-il pas la maison de tous et notamment des travailleurs, actifs ou retraités ?

Section des Anciens fonctionnaires Secrétaire exécutif: François Kientzler



Activities Report 2022-23

Presented to the ILO Staff Union Annual General Meeting on 8 October 2023 The end of the COVID pandemic in the summer of 2022 resulted in the return of the members of the Board of the Former Officials Section to ILO premises. This facilitated the resumption of contacts with active staff and, above all, with the Staff Union's Committee, Chairperson and secretariat.

Continuing the activities of the members of the Board

The Former Officials Section was absent from the ILO for two and a half years due to the COVID pandemic. Since its return in September 2022, it has met regularly once a month. The Board has been expanded to include young retirees, but there are still vacancies; we can have up to ten members. Elections to the Board are scheduled before the end of 2023. The process is underway.

Impact of COVID on secretarial work

We had our own way of working before the pandemic, and we were surprised to find that while we were away from the ILO, new applications and practices had been put in place. When we returned to the office, nothing worked, neither computers nor printers. We had to call in the IT technicians and the Staff Union secretaries to bring us up to date. We now have two laptops like other members of staff, so we can work from home.

Our means of communication and information

Fortunately, in 2016 we chose to host our website outside the ILO. This decision enabled us to keep control of it and our webmaster to feed it at our request; the website receives hundreds of visitors every month. We continue to publish our "Message" magazine, which is especially welcome among those who don't use the Internet. We respond to individual requests and maintain our contacts with the Staff Union, HRD, the Staff Health Insurance Fund and other Common System retiree organizations, notably AAFI-AFICS, where three of our colleagues represent us on the Committee.

SHIF Centenary and Retirees' Reception: 8 December 2022

The Centenary of the SHIF was well attended by retirees. On the same day, retirees from the Geneva area were invited by the ILO Administration to the autumn reception. It was an eagerly awaited event: The last reception had been held in December 2019. Over 200 people registered for this friendly cocktail party, which also welcomed participants from the SHIF Centenary AGM that had just been held.

Meeting of the Section Bureau with Mr. Gilbert F. Houngbo, Director-General of the ILO on 8 April 2023

This was an opportunity for the Board of the Former Officials' Section to meet the new DG, to explain the objectives and raison d'être of the Section, and to listen to his objectives for the ILO. He expressed his concern at seeing economic progress take precedence over social progress, and showed his determination to work to ensure that social issues, like climate change, are at the heart of the global debate.

Information meeting on 25 May 2023

This meeting, organized by the Board of the Section, was held in person and by video-conference. The first part focused on the digital certificate of pension entitlement. In order to simplify and speed up the Certificate of Entitlement (CE) process, an alternative to the CE form has been created: the Digital Certificate of Entitlement (DCE). The paper form can still be used, and the document sent electronically.

The second part of the meeting focused on developments at the SHIF. A dedicated Call Center now handles telephone calls. A satisfaction survey was carried out among insured persons; While 62% of active insured persons are satisfied with the SHIF, this rate rises to over 85% among retirees.

Our immediate concerns

One of our concerns is the lack of access to the external offices in the field, for our retirees living in the regions. If this is possible in Geneva, it must also be possible everywhere else. We have just learned that the ILO has embarked on a policy of restricting access to the building for retirees from other organizations. We are surprised by such a decision and intend to take action with the representatives of retirees from other organizations to return to the situation prevailing in the past. Furthermore, ILO retirees have access to the other organizations, so it's only normal that reciprocity should remain. After all, isn't the ILO everyone's home, and particularly that of workers, whether active or retired?

Executive Former Officials' Section Secretary: François Kientzler.

Compte-rendu de la Réunion d'information du 25 mai 2023

- Le certificat numérique de droit à pension
- Développements de la CAPS

La réunion a été animée par François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des Anciens, et Catherine Comte-Tiberghien, Secrétaire exécutive adjointe. En ouvrant la session le Secrétaire exécutif a salué les intervenants et participants et mentionné que cela était une première pour la Section d'organiser une réunion hybride en présentiel et par visioconférence. L'inconnue de la participation était grande car aucune inscription n'avait été demandée. Les retraités ont largement répondu présents.

Présentation du Certificat numérique de droit à prestation

M. Aliamane Bacar Saïd, Chef de la Section d'appui aux Opérations de la Caisse commune des pensions des Nations Unies (New-York, par visioconférence), assisté de M. Abdoul-Wali Mahdi, adjoint de la Section (Bureau de Genève)

Durant sa présentation, Abdoul-Wali a rappelé les objectifs et les avantages du Certificat de droit à prestation puis expliqué en détails le processus de l'installation de l'application sur smartphone ou iPad. (La présentation est postée sur le site web de la Section des Anciens : anciens-bit-ilo.org.) Abdoul-Wali s'est dit disponible à la fin de la réunion pour aider les retraités présents à installer le logiciel d'application sur leur téléphone.

En effet, pour simplifier et accélérer le processus du certificat de droit à prestation et, par la suite, améliorer l'expérience client, la Caisse – en partenariat avec le Centre International de Calcul des Nations Unies (CICNU) – a créé une alternative au formulaire CE : le Certificat numérique de droit à prestation (DCE).

Le DCE fournit un moyen supplémentaire pour soumettre son certificat de vie. Il est facultatif : les CE papiers continueront d'être postés pour ceux qui n'émettent pas de DCE. L'application DCE peut vérifier et garantir l'identité des retraité(e)s/bénéficiaires ainsi que leur localisation via la biométrie, en stockant les éléments clés (données non personnelles) des transactions sur un registre numérique immuable et vérifiable de manière indépendante (à l'aide des technologies blockchain). Avec cette application DCE, les retraités et les bénéficiaires ont maintenant la possibilité de remplir le certificat de droit à prestation annuel en fournissant leur « preuve de vie » en format biométrique.

La sécurité du DCE a été testée et validée par un organisme indépendant et a obtenu la certification ISO27001. Les données biométriques utilisées par l'application sont capturées et stockées uniquement sur l'appareil de l'utilisateur. Aucune information n'est stockée dans le « cloud ». En outre, l'infrastructure CE numérique est hébergée par le CICNU et protégée par les privilèges et immunités pertinents et applicables.

Questions des participants

La présentation faite par M. Abdoul-Wali Mahdi a suscité de nombreuses questions parmi les participants, auxquelles ont répondu le rapporteur ainsi que M. Aliamane Bacar Saïd à partir de New York. Ainsi, la reconnaissance faciale biométrique ne peut se faire que si l'on dispose d'un iPhone ou téléphone Android minimum version 7 : la création de son identification est relativement rapide ; cela ne peut pas se faire sur un ordinateur. Il est indispensable de noter et de conserver en sécurité, comme pour tout compte créé sur internet, son code personnel d'identification et le mot de passe.

Présentement, il est nécessaire en cas d'incapacité de faire valider son état de santé par un médecin et de faire confirmer le domicile par les autorités locales. La biométrie faciale permet une validation immédiate qui reconnaît le visage du retraité. La photo est actualisée chaque année, ce qui en cas de vieillissement permet de suivre le processus de modification du visage. Après le décès du bénéficiaire d'une pension, la veuve ou le veuf ayant-droit pourra de même utiliser sa reconnaissance faciale biométrique ou revenir au processus papier de justification.

En cas d'oubli de validation en début d'année une demande en papier est envoyée par la Caisse. Les envois en papier continueront à se faire, bien que l'objectif soit de limiter l'usage papier. A ce jour environ 20 000 retraités sur 62 000 utilisent l'application (retraités du BIT 900 sur 2 400); l'objectif de la Caisse des pensions est d'atteindre les 50 pour cent. Il est important de faire l'actualisation, même par téléphone, à partir du pays de son domicile car l'application

va géolocaliser le lieu de l'envoi. Il en est de même si nous envoyons un courrier pour valider notre existence : celui-ci doit être envoyé du pays où nous avons élu domicile. Le certificat peut aussi être envoyé par e-mail ou à partir de l'application Espace Client (Member Self-Service : MSS) de la Caisse. Il faut rappeler que la Caisse envoie plusieurs rappels en cas d'oubli ou d'omission.

Présentation des derniers développements à la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel (CAPS) M. Florian Léger, Secrétaire exécutif

Florian Léger a dans un premier temps donné quelques informations chiffrées sur la CAPS (présentation de même disponible sur le site web de la Section). Parmi celles-ci nous noterons que 13 000 personnes sont assurées, 50 millions de dollars sont dépensés chaque année au titre des prestations, 80 pour cent des demandes de remboursement arrivent en ligne et le délai moyen de remboursement en 2022 était de 18 jours. La répartition des assurés est aussi intéressante : 5 800 demeurent en Europe, 3 100 en Asie-Pacifique, 2 500 en Afrique et 1 100 aux Amériques. Le centenaire de la Caisse en 2022 a donné lieu à une publication intitulée « Cent ans de mutuelle santé », disponible en versions papier et électronique.

Pour répondre aux difficultés passées et récurrentes d'entrer en contact avec la CAPS par téléphone ainsi qu'aux exigences des assurés, un centre d'appel dédié prend en charge à présent les appels téléphoniques. Une attestation de membre de la CAPS, considérée comme un régime suisse obligatoire de protection maladie, peut être obtenue via Shifonline ou auprès du secrétariat de la Caisse. Ce document est parfois demandé par les autorités locales. La carte de membre de la CAPS actuellement en usage mentionne le numéro d'urgence qui peut être appelé en dehors des heures de bureau ainsi que le numéro du centre d'appel.

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des assurés. Si 62 pour cent des assurés actifs sont satisfaits de la CAPS, ce taux monte à plus de 85 pour cent chez les retraités. Très peu sont mécontents : moins de 5 pour cent alors que ce taux approche 20 pour cent chez les actifs. La situation financière est régulièrement soumise à une étude actuarielle ; elle permet de se projeter dans l'avenir pour assurer la pérennité de la CAPS mais peut nécessiter des adaptations des cotisations. En 2020 la Caisse a vu son Fonds de garantie augmenter ; ceci serait dû au moindre recours aux actes médicaux durant la pandémie du Covid-19, mais en 2021 et 2022 le Fonds a diminué. D'autres raisons liées au coût de la médecine et aux évolutions des taux de change expliquent de même les fluctuations.

Pour conclure sa présentation, Florian Léger a mentionné que le Comité de gestion de la CAPS étudiait de possibles amendements aux règlements des prestations, l'intégration de la télémédecine ainsi que l'utilisation de Shifonline pour les demandes de remboursement au titre de complémentaire santé.

Questions des participants

Après son exposé sur la situation de la Caisse maladie du BIT, Florian Léger a répondu aux questions des participants et a rappelé, entre autres choses, que plus de 1 000 retraités sur 2 400 utilisaient l'internet (Shifonline) pour soumettre les demandes de remboursement des dépenses médicales. Ces demandes peuvent se faire avec un téléphone mobile et les photos des factures sont acceptées. Il rappelle qu'il est obligatoire de conserver les originaux format papier durant cinq ans. A ce propos, un participant fait remarquer que les originaux n'existent

souvent qu'en format électronique. Concernant le site Shifonline, des améliorations pourraient être portées notamment concernant l'intitulé ordonnance, situation qui dans très peu de cas donne matière à remboursement en tant que telle. Pour ceux qui utilisent la CAPS comme complémentaire, seule la soumission des demandes en papier est acceptée pour le moment. Les demandes en format papier peuvent continuer à être soumis à la CAPS. Une remarque est formulée par un participant concernant les conventions passées avec différents hôpitaux de la région pour le paiement direct des frais hospitaliers ; des difficultés existent quant à leur application.

La contribution des retraités a connu des augmentations durant les deux années passées, ceci étant dû aux taux d'inflation, aux variations des taux de change et de la valeur du dollar ainsi qu'à l'augmentation de la pension. La modification du montant de la contribution des pensions s'applique dès les mois de décembre ; elle est fixe alors pour une année.

Florian Léger a rappelé que le centre d'appel était ouvert sur des plages horaires étendues pour répondre aux appels téléphoniques. Il a évoqué de même l'enquête ordonnée par le Corps Commun d'inspection du système des Nations Unies, qui est en cours ; tous les participants aux caisses maladie du système commun sont invités à y répondre. Elle vise à jeter un regard sur les caisses maladie et à connaître les indices de satisfaction des usagers. La dernière enquête remonte à 2007.

Clôture de la session et exercice pratique

François Kientzler a clôturé l'après-midi en remerciant les intervenants et techniciens qui ont permis la réalisation de cette session en présentiel et conjointement en visioconférence. Puis il a évoqué les activités de la Section des Anciens du BIT et en particulier la contribution de tous nécessaire pour faire vivre la Section, soit par des engagements au sein du Bureau – dont les élections auront lieu en fin d'année – soit par la contribution d'articles à la revue Message notamment.

M. Abdoul-Wali Mahdi s'est mis à la disposition des participants à la fin de cette session pour aider ceux et celles qui souhaitaient dès à présent installer l'application du Certificat numérique de droit à prestation. Un grand nombre de participants se sont regroupés autour de lui pour solliciter l'aide à l'installation de l'application sur leur smartphone ou leur iPad ; nous le remercions vivement pour son aide. Et nous encourageons toutes les personnes concernées à profiter de cette technologie pour valider le certificat de vie.

François Kientzler Secrétaire exécutif de la Section des Anciens







Report of the Information Meeting held on 25 May 2023

- Digital certificate of pension entitlement
- SHIF developments

The meeting was hosted by François Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials Section, and Catherine Comte-Tiberghien, Deputy Executive Secretary. Opening the session, the Executive Secretary welcomed speakers and participants, noting that this was the first time the Section had ever organized a hybrid meeting, combining attendance in person with a videoconference. The number of participants was a big unknown, as there was no requirement to register. But retired officials had turned out to be present in force.

Presentation of Digital Certificate of Entitlement

Mr Aliamane Bacar Saïd, Chief of the Operations Support Section of the United Nations Joint Staff Pension Fund (New York, by videoconference), assisted by Mr Abdoul-Wali Mahdi, Section Deputy (Geneva Office)

During his presentation, Abdoul-Wali outlined the aims and benefits of the Certificate of Entitlement (CE) and then explained in detail the process of installing the app on a smartphone or iPad. (The presentation is posted on the Former Officials Section website: anciens-bit-ilo.org.) Abdoul-Wali said he would stay after the meeting to help retired staff install the application software on their phones.

To simplify and speed up the entitlement certification process and provide an improved customer experience, the Fund – in partnership with the United Nations International Computing Centre (UNICC) – has created an alternative to the paper-based CE form used up to now: the Digital Certificate of Entitlement (DCE).

The DCE provides an additional means of submitting your "proof-of-life" certificate. It is optional: paper CEs will continue to be sent out to those who do not issue a DCE. The DCE app can verify and guarantee the identity of retirees/beneficiaries, as well as their location, via biometrics, storing key elements (non-personal data) of the transactions on an immutable and independently auditable digital ledger (using blockchain technologies). With this app, retirees and beneficiaries now have the option to complete the annual Certificate of Entitlement by providing their proof of life in biometric format.

The security of the DCE has been tested and validated by an independent body and has obtained ISO27001 certification. The biometric data used by the app is captured and stored only on the user's device. No information is stored in the cloud. In addition, the digital CE infrastructure is hosted by the UNICC and protected by the relevant and applicable privileges and immunities.

Participants' questions

Mr Abdoul-Wali Mahdi's presentation prompted many questions from the floor, which he answered in conjunction with Mr Aliamane Bacar Saïd in New York. For example, biometric facial recognition can only be done if you have an Apple device with iOS version 11 or later or an Android phone running at least operating system version 7.0; creating your identification is relatively quick, but it cannot be done on a computer. As with any account created on the internet, it is essential to note down and keep a safe record of your personal identification code and password.

Until now, in the event of incapacity, it has been necessary to have your state of health validated by a doctor and your home address confirmed by the local authorities. Facial biometrics enables immediate validation through recognition of the beneficiary's face. The photo is updated every year, which means that the way the person's face alters can be tracked throughout the ageing process. After the beneficiary's death, the widow or widower entitled to the pension will in turn be able to use biometric facial recognition or revert to the paper-based process.

If you forget to validate at the beginning of the year, the UNJSPF will send a reminder in hard-copy format. Paper application forms will continue to be sent out, though the aim is to limit their use. To date, around 20,000 out of a total of 62,000 pensioners are using the app (900 out of 2,400 ILO retirees); the Pension Fund's objective is to reach 50 per cent. Even by phone, it is important to send the update from your country of residence, as the app will geolocate

the place it is sent from. The same applies if you send your proof of life by letter: it must be posted from the country where you have elected to live. The certificate can also be sent by email or from the UNJSPF's Member Self-Service (MSS) portal. Please note that the Fund sends out several reminders if you forget or omit to send it.

Presentation of the latest developments in the Staff Health Insurance Fund (SHIF) Florian Léger, Executive Secretary

Florian Léger began by giving some figures about the SHIF (also available on the Section's website). These include the fact that 13,000 people are insured, \$50 million is spent each year on benefits, 80 per cent of claims are submitted online and the average time taken to process a claim in 2022 was 18 days. The distribution of insured members is also interesting: 5,800 live in Europe, 3,100 in Asia-Pacific, 2,500 in Africa and 1,100 in the Americas. The SHIF's centenary in 2022 was marked by a publication entitled One hundred years of mutual health insurance, available in paper and electronic versions.

In response both to past recurring difficulties in contacting the SHIF by phone and to the demand from insured members, a dedicated call centre has now been put in place. Since the Fund is regarded as a compulsory Swiss health insurance scheme, a certificate of membership can be obtained via SHIF Online or from the SHIF secretariat, a document that is sometimes requested by the local authorities. The SHIF membership card currently in use mentions the emergency number that can be called outside office hours, as well as the number of the call centre.

A satisfaction survey was carried out among insured members. While 62 percent of active staff members are satisfied with the SHIF, this rate rises to over 85 percent among retired staff. Very few retired staff are dissatisfied: less than 5 percent, compared with almost 20 percent of active staff. An actuarial study of the financial situation is carried out on a regular basis; this enables the Fund to make projections to ensure its long-term future, though it may require adjustments to contributions. In 2020 the SHIF saw its Guarantee Fund grow; this was likely due to the reduced use of medical procedures during the Covid-19 pandemic, but in 2021 and 2022 the Guarantee Fund decreased. Other reasons linked to the cost of medicines and changes in exchange rates may also explain these fluctuations.

To conclude his presentation, Florian Léger mentioned that the SHIF Management Committee was looking into possible amendments to benefit regulations, the introduction of telemedicine and the use of SHIF Online for complementary health insurance claims.

Participants' questions

Following his presentation on the situation of the ILO health fund, Florian Léger answered questions from participants and recalled, among other things, that more than 1,000 out of 2,400 retirees were now using the internet (SHIF Online) to submit claims for reimbursement of medical expenses. These claims can be made using a mobile phone, and photos of invoices are accepted. He reminded participants that it is compulsory to keep the original paper invoices for five years. In this regard, a participant pointed out that originals now often only exist in electronic format. Concerning the SHIF Online site, improvements could be made, particularly with regard to the "Prescription" dropdown box heading, since in very few cases does this give rise to reimbursement as such. For those who use the SHIF as a supplementary

scheme, only paper claims are accepted at present. All paper claims can continue to be submitted to the SHIF. A comment was made by a participant concerning the agreements signed with various hospitals in the region for the direct payment of hospital costs; there are difficulties with their application.

Retired staff contributions have increased over the past two years, owing to inflation rates, changes in exchange rates and the value of the dollar, as well as pension increases. Any change in the amount of pension contribution applies from December onwards; it is then fixed for one year.

Florian Léger pointed out that the call centre's opening hours were extensive so as to respond to telephone enquiries. He also mentioned the survey ordered by the UN Joint Inspection Unit, which is currently under way; all participants in the health funds of common system organizations are invited to respond. The aim of the survey is to take a closer look at these funds and establish how satisfied users are. The last such survey was conducted in 2007.

Closing of the session and practical exercise

François Kientzler closed the afternoon by thanking the speakers as well as the technical staff who had made the session possible, both in person and via videoconference. He mentioned the activities of the ILO Former Officials Section, and in particular the contribution needed from everyone to keep the Section going, either by serving on the Bureau – elections for which will be held at the end of the year – or by contributing articles to Message magazine.

Mr Abdoul-Wali Mahdi made himself available at the end of the session to help those who wished to install the Digital Certificate of Entitlement app straight away. A large number of participants gathered around him to ask for help installing it on their smartphones or iPads; we would like to thank him warmly for his assistance. And we encourage everyone to take advantage of this technology to validate their proof-of-life certificate.

François Kientzler
Executive Secretary of the Former Officials' Section

Réception des retraités : 28 septembre 2023

Le 28 septembre 2023 a eu lieu au Siège du BIT à Genève, la réception annuelle pour les retraités. Pas moins de 150 personnes avaient répondu présent à cet évènement festif toujours très attendu et toujours très bien organisé par HRD (un grand merci particulier à Fiona). En effet, c'est l'occasion pour nos membres de revoir d'anciens collègues avec qui ils ont travaillé, de rencontrer les nouveaux actifs aux manettes de l'organisation et de se tenir au courant des dernières activités de la Section des Anciens.

Cette année, en l'absence, regrettable, du Directeur général, Gilbert F. Houngbo, l'administration avait dépêché pour le représenter sa nouvelle Directrice générale adjointe,

Mme Céleste Drake, son sous-directeur en charge des services internes, M. Hao Bin, et sa toute nouvelle Directrice des Ressources humaines, Mme Danielle Guiho. Comme de coutume, la présidente du Syndicat, Mme Séverine Deboos était également présente.

Mme Céleste Drake s'est exprimée au nom du DG en évoquant rapidement les principales nouvelles activités et objectifs de l'Organisation en cours et a terminé son discours en insistant sur la valeur que représentait les anciens fonctionnaires de l'Organisation et le fait que les succès de l'Organisation reposaient aussi sur eux. Elle a encouragé un échange accru entre ces derniers et le personnel actuel de l'organisation.

M. François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des Anciens, a souhaité la bienvenue à ses membres et a évoqué succinctement les activités de la Section de cette année, notamment la rencontre du Bureau des Anciens avec le DG, la relance des activités après COVID. Il a évoqué la difficulté récurrente pour les retraités dans de nombreux bureaux sur le terrain, d'entrer dans les locaux de l'OIT, notamment ceux imbriqués dans les bâtiments des Nations Unies. A l'inverse, à Genève au Siège du BIT, de nouvelles dispositions mises récemment en place par le service de sécurité semblent désormais interdire l'accès des retraités des autres organisations des Nations Unies. La Section des anciens souhaite que la réciprocité demeure car comme l'a rappelé F. Kientzler « le BIT n'est-il pas finalement la maison de tous ?» ¹.

Après la partie officielle, comme à l'accoutumée, les anciens ont pu profiter pleinement de la réception dans la joie et la bonne humeur, prenant des contacts, se remémorant les bons souvenirs passés sur leur lieu de travail et se promettant de se revoir l'année prochaine.



¹ Note 1: Le 13 octobre une lettre a été adressée à la Direction du BIT pour évoquer ces situations. Le Bureau de la Section des Anciens est en attente d'une réponse.





Retirees Reception: September 28, 2023

On September 28, 2023, the annual reception for retirees took place at ILO Headquarters in Geneva. No less than 150 people attended this festive event, always eagerly awaited and always very well organized by HRD (a special thank you to Fiona). Indeed, it is an opportunity for our members to see former colleagues with whom they have worked, to meet new people at the helm of the organization and to keep up to date with the latest activities of the Former Officials' Section.

This year, in the regrettable absence of the Director General, Gilbert F. Houngbo, the administration sent to represent him the new Deputy Director General, Ms. Céleste Drake, the Assistant Director General in charge of internal services, Mr. Hao Bin, and the new Director of Human Resources, Ms. Danielle Guiho. As usual, the President of the Union, Ms. Séverine Deboos was also present.

Ms. Céleste Drake spoke on behalf of the DG by quickly discussing the main new activities and objectives of the current Organization and ended her speech by emphasizing the value represented by the former officials and the fact that the success of the Organization also rested on them. She encouraged increased exchange between them and the Organization's current staff.

Mr. François Kientzler, Executive Secretary of the Former Officials' Section, welcomed his members and briefly discussed the activities of the Section this year, including the meeting of the Bureau of the Section with the DG, the relaunch of activities after COVID. He spoke of the recurring difficulty for retirees in many field offices to enter ILO premises, particularly those located in United Nations buildings. Conversely, in Geneva at ILO Headquarters, new provisions recently put in place by the security service now seem to prohibit access to retirees from other United Nations Organizations. The Former Officials' Section hopes that reciprocity will remain because, as F. Kientzler reminded us, "isn't the ILO ultimately the home of all?" (1).

After the official part, as usual, the retirees were able to take full advantage of the reception in joy and good humor, making contacts, remembering the good memories spent at their workplace and promising to see each other again next year.

Note 1: On October 13, a letter was sent to the ILO Management to discuss these situations. The Bureau of the Former Officials' Section is awaiting a response.



De gauche à droite : M. François Kientzler, Ms. Séverine Deboos, Madam Céleste Drake Mme Danielle Guiho, Mr Hao Bin

Assemblée générale de la Caisse maladie (CAPS) - BIT, le 20 novembre 2023

L'Assemblée générale de la CAPS qui s'est tenue le 20 novembre 2023 dans les locaux du BIT à Genève a été présidée par Pierre Sayour, représentant des assurés. Il faut rappeler que l'AG de la CAPS n'est que consultative. Elle s'est tenue en présentiel ainsi qu'en vidéo-conférence ce qui a permis aux participants de toutes régions de poser des questions par écrit ou

d'intervenir oralement. La majorité des personnes présentes dans la salle était des retraités mais l'on peut présumer que les actifs participaient par vidéo-conférence.

Dans ses mots de bienvenue, Pierre Sayour a remercié les membres du Comité de gestion et le personnel de la CAPS pour le travail accompli en commun et les résultats obtenus. Il a notamment mentionné que des prestations seront revalorisées au 1 janvier 2024 et que les cotisations connaîtront une légère augmentation. Le processus de renouvellement des membres du Comité de gestion est en cours.

Puis le Président donna la parole au Secrétaire de la CAPS, Florian Léger, pour donner plus de détails et des informations sur les modifications en cours. Dans un premier temps celui-ci a mentionné quelques données clés de la CAPS, parmi lesquelles : les 6000 actifs et 2300 retraités cotisants, les 7000 ayants droit, les 80 000 demandes de remboursement traitées en 2022 (soit une augmentation de 10% par an), les assurés domiciliés dans 150 pays, les délais de remboursement ramenés à 15 jours récemment et les 80% des demandes de remboursement soumises en ligne.

Parmi les nouveautés, il a cité la possibilité d'établir à partir de son compte personnel en ligne des attestations et de contacter le centre d'appel qui répond tous les jours de la semaine et qui est accessible via Teams mais aussi en appelant le 8818 ainsi que l'actualisation de la carte de membre avec les informations utiles en cas d'urgence. Le rapport annuel 2022 est en cours d'élaboration. Le Comité de gestion s'est réuni 8 fois dans l'année et a travaillé sur les amendements qui seront introduits en 2024. Parmi les nouveautés il cite aussi la suppression de la période d'attente pour les frais dentaires, d'optique et d'audition. Les consultations en psychiatrie seront considérées à présent comme des consultations médicales normales, le plafond des dépenses pour les médecines alternatives passera de 1300,- USD à 2500,- USD notamment. Le fonds de garantie de la Caisse doit permettre de payer 6 mois de prestations, son montant en est supérieur.

Puis la parole a été donnée aux participants. Les questions envoyées via Zoom ont été traitées en priorité. Celles-ci ont été nombreuses. Elles ont concerné la carte d'assurance maladie qui est attribuée aux actifs et retraités ainsi qu'à leurs ayants droit, les prestations de longue durée qui couvrent les frais en institution ainsi qu'à domicile, la liste des prestataires reconnus dans les régions, la possibilité de soumettre les remboursements secondaires en ligne (en cours d'étude), la copie des factures à transmettre aux assurés suite à une hospitalisation, les charges bancaires dans certains pays, la suppression des relevés de paiement en papier, l'augmentation de certains forfaits dont l'optique. Des questions et demandes auxquelles a répondu le Secrétaire de la Caisse.

François Kientzler, Secrétaire exécutif de la Section des Anciens est intervenu pour évoquer les progrès faits par la Caisse ces dernières années quant à l'amélioration de la gestion et du service rendu aux assurés. Il s'en est félicité car la CAPS a connu dans son histoire des périodes de turbulence. Néanmoins la Section des Anciens en coopération avec les autres associations de retraités du Système commun reste très attentive aux discussions et rapports des instances de l'ONU concernant la prise en charge des soins de santé des retraités. Nous défendons les systèmes mutualistes : ces rapports posent des questions récurrentes sur le coût de la protection santé et maladie des retraités pour les Organisations. Il a de même fait état de

l'impossibilité d'accès au BIT depuis la fin de la pandémie pour les ayants droit, souvent des veufs ou veuves, situation non acceptable à ses yeux et qui a été soumise à la Direction du BIT.

François Kientzler Secrétaire exécutif de la Section des Anciens

SHIF General Assembly - ILO, November 20, 2023

The SHIF General Assembly, which was held on November 20, 2023 at the ILO premises in Geneva, was chaired by Pierre Sayour, representative of the insured persons. It is to be noted that the SHIF GA is purely consultative. It was possible to participate by video conference as well as in person, which allowed participants from all regions to ask questions in writing or raise them orally. The majority of people present in the room were retirees but it is likely that active staff participated by video conference.

In his welcoming words, Pierre Sayour thanked the members of the Management Committee and the SHIF staff for the work accomplished and results obtained over the year. He particularly mentioned that some benefits will be revalued on January 1, 2024 and that contributions will also increase slightly. The process of electing the members of the Management Committee is currently underway.

Then the President gave the floor to Florian Léger, the Executive Secretary of the SHIF, to give more details and information on the changes. Firstly, he mentioned some key data from SHIF, including: there are 6,000 active staff and 2,300 retirees contributors, 7,000 dependents, 80,000 requests for reimbursement were processed in 2022 (i.e. an increase of 10% per year), there are insured persons domiciled in 150 countries, that the time to reimburse claims was recently reduced to 15 days and that 80% of requests for reimbursement are submitted online.

Among the new features he cited was the possibility of obtaining attestations online in the SHIF personal account, updating the membership card with useful information in the event of an emergency, and the call centre, accessible every day of the week, by calling extension 8818 and also by Teams. The 2022 annual report is currently being prepared. The Management Committee met 8 times during the year and worked on the amendments which will be introduced in 2024. Among the new features is the elimination of the waiting period for dental, optical and hearing aids for new members. Psychiatric consultations will now be considered as normal medical consultations, and the ceiling for alternative medicine will increase from USD 1,300 to USD 2,500. The Guarantee fund is currently sufficient to pay 6 months of benefits.

Then the floor was opened up to the participants. Questions sent via Zoom were given priority. These were numerous. They concerned the health insurance card which is allocated to active and retired people as well as their dependents, long-term benefits which cover costs in

institutions as well as at home, the list of recognized providers in the regions, the possibility of submitting claims for secondary reimbursements online (currently being studied), copies of invoices to be sent to insured persons following hospitalization, bank charges in certain countries, the possible elimination of paper reimbursement statements, the increase in certain packages including optical. Questions and requests were answered by the Executive Secretary of the Fund.

François Kientzler, Executive Secretary of the Section of Former ILO Officials avowed that progress had been made by the Fund in recent years in improving the management and the service provided to insured persons. He welcomed this because SHIF has experienced periods of turbulence in its history. However, the Section of Former ILO Officials, in cooperation with other retiree associations of the Common System, remains very attentive to discussions and reports from UN bodies concerning the provision of health care to retirees. We defend mutualist systems: these reports raise recurring questions about the cost for Organizations of health insurance for retirees. He also noted the impossibility of access to the ILO since the end of the pandemic for dependents, often widows or widowers, a situation that was not acceptable in his eyes and which had been raised with the ILO Management.

François Kientzler Executive Secretary of the Former Officials' Section

Célébration du 50è anniversaire de l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA) - 12-13 avril 2023, ACCRA, Ghana

Moi et mon grand frère, le vétéran Abdoulaye Lelouma Diallo, avons eu le privilège et l'honneur d'assister à la célébration du Cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA) qui s'est tenue à Accra, Ghana, du 12 au 13 avril,2023, sous le haut patronage de son excellence, M. Nana Akufo-Addo, Président de la République du Ghana.

Le thème choisi pour marquer les activités de cette célébration était "Fidélité, Unité, Action pour une vie décente pour les travailleurs et travailleuses africains". Un séminaire de formation des jeunes syndicalistes africains avait précédé la cérémonie de célébration le 12 avril, 2023, sur le thème "Evaluation de la contribution du mouvement syndical à la réalisation des droits des travailleurs et des droits de l'homme dans le contexte de l'Agenda de l'OIT pour le travail décent et l'avenir du travail".

Ce séminaire était organisé avec le concours d'ACTRAV-CIF/OIT, Turin, Italie, dont le Directeur des Programmes, le Dr Mohammed Mwamadzingo était présent. La Présidente du Groupe des Travailleurs du Conseil d'administration de l'OIT, Mme Catelene Passchier avait aussi fait le déplacement pour participer à cet évènement historique. La cérémonie d'ouverture du

séminaire a été marquée par les allocutions du Secrétaire général de l'OUSA, M. Arezki Mezhoud, du Dr Anthony Yaw Bah, Secrétaire général, TUC, Ghana, de Mme Catelene Passchier, et de M. Fancis Atwoli, Président de l'OUSA, entre autres.

Après la cérémonie d'ouverture, le Professeur Vladimir Dansu Antui a fait une présentation sur "le syndicalisme et le Panafricanisme, contexte et avenir" suivie d'une discussion avec les participants. Puis le Dr Mwamadzingo a abordé les questions relatives aux travailleurs et à l'emploi en Afrique qui a donné lieu à un débat intéressant. La journée s'est terminée par des travaux des Groupes sur " Comment renforcer le mouvement syndical africain pour la réalisation du travail décent et de la justice socio-économique pour tous".

Le lendemain matin, la cérémonie solennelle a débuté avec l'Hymne national du Ghana suivi de l'Hymne de l'Union Africaine et le chant de la solidarité des travailleurs. Une centaine de leaders syndicalistes africains ont participé à cette célébration. Des personnalités de marque ont fait des interventions pertinentes et très appréciées. Se sont adressés à l'assistance, le Dr Anthony Yaw Bah, Secrétaire général du TUC du pays hôte pour souhaiter la bienvenue aux participants, M. Arezki Mezhoud, Secrétaire général de l'OUSA, Mme Sada Neghza, Présidente de Business Africa, Mme Catelene Passchier, Présidente du Groupe des Travailleurs du Conseil d'administration du BIT ainsi que le Dr Francis Atwoli, Président de l'OUSA. N'ayant pas pu faire le déplacement, Madame Maria Helena André, Directrice d'ACTRAV-BIT a envoyé un message par vidéo-conférence. L'intervention de Mme Cyntia Samuel Olonjuwon, Directrice régionale de l'OIT pour L'Afrique a été bien accueillie. M. Hon Ignatus Baffour Awuah, Ministre de l'Emploi et des Relations de travail du Ghana, qui représentait le Président Nana Akufo-Adoh, a fait une intervention très remarquée avant de procéder à l'ouverture officielle des travaux.

Plusieurs messages de félicitations ont été délivrés par les représentants des organisations nationales d'autres pays et des organisations internationales, telles que la Fédération syndicale chinoise, la Fédération syndicale MEMUR-SEN de la Turquie, la CSI-Afrique, la FSM (Fédération syndicale mondiale) entre autres. Lors d'une remise de prix à des anciens syndicalistes, des dirigeants et sympathisants de l'OUSA, notamment notre camarade, le doyen El Hadj Abdoulaye Lelouma Diallo, a reçu un diplôme honorifique pour le remercier de sa contribution à l'OUSA pendant ces cinquante dernières années. Les personnalités suivantes ont aussi reçu des diplômes honorifiques pour services rendus à l'OUSA, à savoir M. Moussa Demba Sow, membre fondateur de l'OUSA et ancien fonctionnaire du BIT, M. Hassan Sunmonu, ancien Secrétaire général, Madame Samia Yaba Nkrumah, Présidente de la Fondation Kwame Nkrumah, feu Lieutenant Jerry John Rawlings, ancien Président du Ghana, le Professeur Ghandour, ancien Président de l'OUSA et M. Philip Ayubba Wabba, membre du Conseil d'administration du BIT et ancien Président de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), entre autres.

Dans l'après-midi, M. Dan Cunniah était invité à s'adresser aux participants sur un sujet brûlant d'actualités, "Le syndicalisme et les nouvelles formes de l'emploi". Après avoir parlé des nouvelles formes d'emploi qui sont déjà apparues sur le marché du travail, telles que le travail temporaire, le travail à temps partiel, les contrats de travail à durée courte et déterminée, le travail saisonnier ainsi que le contrat de travail à l'appel à durée limitée, il a introduit le sujet qui aura un impact conséquent sur les travailleurs, en l'occurrence l'intelligence artificielle et

le travail en ligne. L'intelligence artificielle fait peur car elle détruit et élimine des millions d'emplois mais heureusement qu'elle crée également de nouveaux emplois de qualité et bien rémunérés. C'est un défi pour les travailleurs qui doivent se recycler et se former davantage. Pour terminer, il leur a donné quelques conseils pour élaborer des stratégies pour l'organisation de ces nouvelles catégories de travailleurs.

Un autre intervenant, M. Chegrouche Tahar s'est adressé aux participants sur le thème" le syndicalisme en Afrique, contexte, réalités et perspectives".

Avant la cérémonie de clôture, les participants ont eu l'occasion d'écouter les témoignages des anciens dirigeants syndicalistes qui ont été les pères fondateurs de l'OUSA.

Rappelons que l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA) a été fondée en avril 1973 à Addis- Abeba, en Ethiopie. Aujourd'hui, l'OUSA compte plus de 50 millions de membres issus de 73 organisations syndicales nationales des 55 pays africains. Elle est accréditée à l'OIT et aux Nations Unies.

Sa vision est de demeurer une organisation syndicale régionale panafricaine indépendante, démocratique, authentique et unifiée qui représente la voix des travailleurs dans tous les pays africains pour la réalisation de la justice sociale et économique pour tous.

Dan Cunniah



A droite : Dr Francis Atwoli, Président de l'OUSA (Kenya), à gauche : Secrétaire général des Syndicats du Ghana







Celebration of the 50th anniversary of the Organisation of African Trade Union Unity (OATUU) - 12-13 April, 2023, ACCRA, GHANA

Me and my elder brother, Veteran Abdoulaye Lelouma Diallo, had the privilege and honour to attend the celebration of the fiftieth anniversary of the Organisation of African Trade Union Unity (OATUU) held in Accra, Ghana, from April 12 to 13,2023, under the high patronage of his excellency, Mr Nana Akufo-Ado, President of the Republic of Ghana.

The theme chosen to mark the activities of this celebration was "Fidelity, Unity, Action for a decent life for African workers". A training seminar for young African Trade Unionists preceded the celebration ceremony on April,12,2023, on the theme" Assessing the contribution of the trade union movement to the realization of workers' rights and human rights in the context of the ILO's Agenda for the Future of Work".

This seminar was organized with the support of ACTRAV -ITC/ILO, Turin, Italy, whose Director of Programmes, Dr Mohammed Mwamadzingo, was present. The President of the Workers' Group of the ILO Governing Body, Ms Catelene Paschier, was also present to take part in this historic event. The opening ceremony of the seminar was marked by speeches from the Secretary General of OATUU, Comrade Arezki Mezhoud, Dr Anthony Yaw Bah, Secretary General of the Ghana TUC, Ms Catelene Paschier and Dr Francis Atwoli, President of OATUU, among others.

After the opening ceremony, Professor Vladimir Dansu Antui made a presentation on "Trade Unionism and Pan-Africanism, context and future", followed by a discussion with the participants. Dr Mwamadzingo then addressed issues relating to workers and employment in Africa, which gave rise to an interesting debate. The day ended with the groups working on "How to strengthen the African trade union movement to achieve decent work and socioeconomic justice for all".

The following morning, the solemn ceremony began with the Ghanaian National Anthem, followed by the African National Anthem and the Workers' Solidarity Song. Around a hundred African trade union leaders took part in the celebration. Distinguished personalities made pertinent and much-appreciated speeches, including Dr Anthony Yaw Bah, General Secretary of the host country's TUC, who welcomed the participants, Comrade Arezki Mezhoud, General Secretary of OATUU, Ms Sada Neghza, President of Business Africa, Ms Catelene Paschier, President of the Workers' Group of the ILO Governing Body, and Dr Francis Atwoli, President of the OATUU.

Ms Maria Helena André, Director of ILO/ACTRAV sent a pre-recorded video message as she was unable to attend. The speech by Ms Cynthia Samuel Olonjuwon, Regional Director for Africa, was well received. Honourable Ignatus Baffour Awah, Ghana's Minister of Employment and Labour Relations, representing President Nana Akufo-Adoh, made a highly-regarded speech before officially opening the proceedings, A number of congratulatory messages were delivered by representatives of national organizations from other countries and international

organizations such as the All China Federation of Trade Unions, the NEMUR-SEN Trade Union Federation of Turkey, the ITUC-Africa, the World Federation of Trade Unions (WFTU), among others.

During a presentation of awards to former trade unionists, OATUU leaders and supporters, including our veteran trade unionist, El Hadj Abdoulaye Lelouma Diallo, received an honorary diploma to thank him for his contribution to the OATUU over the last fifty years.

The following personalities also received honorary diplomas for services rendered to OATUU: Mr Moussa Demba Sow, Founding member of OATUU and former ILO official, Mr Hassan Sunmonu, former General Secretary of OATUU, Ms Samia Yaba Nkrumah, President of the Kwame Nkrumah Foundation, the late Lieutenant Jerry John Rawlings, former President of the Republic of Ghana, Professor Ghandour, former President of OATUU and Mr Philip Ayuba Wabba, member of the ILO Governing Body and former President of the International Trade Union Confederation (ITUC), among others.

In the afternoon, I, Dan Cunniah, was invited to address the participants on the topical issue of" Trade Unionism and New Forms of Employment". After talking about the new forms of employment that have already appeared on the labour market, such as temporary work, part-time work, short and fixed-term employment contracts, seasonal work and limited-term on-call employment contracts, I introduced the topic that will have a major impact on workers, namely artificial intelligence and online work. Artificial intelligence is frightening because it destroys and eliminates millions of jobs, but fortunately it also creates new, high-quality and well-paid jobs. It's a challenge for workers who need to retrain and upskill themselves. Finally, I gave some advice on how to develop strategies for organizing these new categories of workers.

Another speaker, Mr Chegrouche Tahar, addressed participants on the theme of "Trade Unionism in Africa: context, realities and prospects".

Before the closing ceremony, participants had the opportunity to listen to the testimonies of former trade union leaders who were the founding fathers of the OATUU.

The Organization of African Trade Union Unity (OATUU) was founded in April, 1973, in Addis Ababa, Ethiopia. Today, OATUU has over 50 million members from 73 national trade union organizations in 55 African countries. It is accredited with the ILO and the United Nations.

Its vision is to remain an independent, democratic, authentic and unified Pan-African regional trade union organization, representing the voice of workers in all African countries for the achievement of social and economic justice for all.

Dan Cunniah			

Marianne, secrétaire à la Section des Anciens (2001-2019)

Les mardis matin était la matinée de présence de Marianne au bureau de la Section des Anciens au BIT. Ceux qui étaient de passage pour une visite à la permanence des Anciens ont eu l'occasion de rencontrer une personne accueillante toujours prête à rendre service. Marianne a collaboré comme secrétaire de la Section des Anciens de 2001 à fin 2019, c'est dire qu'elle a eu l'occasion de rencontrer de nombreux retraités du BIT. Cette activité auprès des Anciens nous a-t-elle dit lors de l'entretien que nous avons eu avec elle le 26 octobre 2023 lui apportait beaucoup. Nous souhaitons la remercier pour sa régularité et fidélité par ces quelques mots.

En effet bien que grand-mère de 8 petits enfants qui l'ont occupée presque à temps complet durant sa retraite, elle a assuré son travail de secrétaire. Une de ses tâches était la préparation de Message avec Ivan Elsmark, fidèle éditeur durant 2 décennies. D'autres tâches étaient plus répétitives comme préparer des envois postaux. Marianne avait fait des études à l'Ecole de traduction et d'interprétation de l'Université de Genève ; elle pratiquait couramment les langues, allemande, française et anglaise. En début de carrière elle avait occupé plusieurs emplois de traductrice dans des entreprises puis avait cessé son activité professionnelle à la naissance de ses enfants, trois garçons. Le travail au sein du secrétariat, nous a-t-elle dit lui a permis de continuer à pratiquer notamment l'anglais et lui a fait connaître les organisations internationales, bien sûr le BIT avec de nombreux pans de son histoire ainsi que des personnalités célèbres qui en ont été les artisans. Ce fut notamment le cas lors de la Célébration du Centenaire où 2 numéros spéciaux de Message avaient été préparés avec de nombreux témoignages.

Le moment fort des mardis matin était la pause-café, l'occasion de parler de sa vie, de ses centres d'intérêt et passions. Marianne en a plusieurs : ses petits-enfants bien-sûr, le hockey sur glace, la voile, la fréquentation de ses amis pour aller voir des sorties culturelles. Toute sa famille est passionnée de hockey, ses enfants l'ont pratiqué et à présent ses petits-enfants, elle assiste régulièrement aux matchs. Concernant la voile, son mari durant les beaux jours l'emmène sur le lac pour parfois des sorties de plusieurs jours avec escale dans les ports et restaurants autant du côté français que suisse du Lac Léman. Voilà une retraitée pleine de vie et de passions. Depuis son départ nous l'invitons aux réceptions des retraités et elle n'en a manqué aucune.

Merci Marianne pour ta contribution à la Section des Anciens.





De "LABORSTA" à "ILOSTAT"

C'était l'époque du premier changement de paradigme en informatique : celle où les entrées des données et des programmes se faisaient encore par cartes perforées mais elles étaient en train d'être remplacées par des terminaux cathodiques et les premiers mini-ordinateurs arrivaient. J'avais alors construit et baptisé le premier système d'informatisation des

Statistiques Internationales du Travail, "LABORSTA" : il permettait de publier l'Annuaire, les Bulletins mensuels et les questionnaires envoyés aux bureaux nationaux de statistiques. Dans la foulée, je réalisais à partir des bandes des projections de population de l'ONU, la publication des Projections de Main-d'Oeuvre pour Jim Ypsilantis et Ettore Denti.

Cinq collègues de STAT, le Bureau de Statistiques du BIT, +Tom Baldwin le Chef de SYSTEM et +Christina Boudjenane, m'avaient fait confiance et bien aidé. J'avais alors établi les relations entre les données des statistiques internationales du travail, mais je n'avais pas encore mis ça sous une base de données car les outils n'existaient pas, ou étaient insuffisamment développés ; c'était juste structuré dans plusieurs ensembles de données qu'un "package" (programme contenu originellement dans un paquet de cartes perforées) pouvait, avec les relations dûment codées, exploiter. En revanche ce que j'avais aussi trouvé et codé est moins apparent, mais plus important: c'était les mécanismes de présentation au travers de divers utilitaires qui utilisaient des marqueurs dans les textes à présenter, comme le GML d'IBM, ²le langage de l'énorme imprimante laser IBM 3800, ³et aussi celui de la machine à photocomposition de l'imprimeur. Cela permettait d'imprimer indépendamment sur diverses machines, des premières imprimantes laser à la photocomposition. Le codage de publication devint 10 ans plus tard un standard de l'ISO, <u>SGML⁴</u>, sur lequel Tim Bernes-Lee se basa aussi au CERN en rajoutant les liens Internet: il inventa alors l'HTML⁵ permettant de publier sous les serveurs "Apache⁶" les sites W3 (World-Wide-Web)⁷. En d'autres mots, la publication sous W3 utilise des techniques très proches de celles qui avaient été utilisées en 1978 pour imprimer l'Annuaire, les Bulletins et les Questionnaires des Statistiques du Travail.

Il y eut parallèlement un nouveau changement de paradigme avec l'arrivée de la microinformatique et des nouvelles normes précisant les mécanismes de télé-informatique. En
effet, dans les années 80 et 90, je fus impliqué au BIT dans des changements d'orientations
pour que le Bureau et ceux des autres agences de l'ONU sortent des choix imposés par le
lobbyisme des commerciaux des grandes entreprises informatiques et adoptent ces normes
indépendantes des "barrières d'entrées" qu'ils complexifiaient déjà inutilement. Ce furent en
particulier, avec <u>SWITCH</u>, ⁸ quelques scientifiques et universitaires de Genève, les RFC de
l'Internet ; j'ai aussi participé aux groupes de travail CCITT et ISO définissant certaines autres
normes importantes, en particulier celles des services de courrier électronique largement
utilisées partout de nos jours... Cette bataille dure encore et est féroce (entre autres les
Logiciels Libres "Open Source" des Communautés Internet opposées aux complexifications
subtiles du marketing). Au BIT, une poignée de directeurs visionnaires m'aidèrent pour que,
très lentement mais sûrement, ces normes fussent adoptées. Sans ce passage, la mise en base

² https://en.wikipedia.org/wiki/IBM_Generalized_Markup_Language

³ https://en.wikipedia.org/wiki/IBM_3800

⁴ https://en.wikipedia.org/wiki/Standard_Generalized_Markup_Language

⁵ https://en.wikipedia.org/wiki/HTML

⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Apache_HTTP_Server

⁷https://www.w3.org/

⁸ https://www.switch.ch/en

de données d'<u>ILOSTAT</u>⁹, leur publication sous W3 et la construction d'autres nouveaux systèmes de gestion (PERSIS, etc. et récemment SHIFONLINE, tellement utile pour les retraités habitant loin de Genève !) n'auraient peut-être pas été possible.

Je ne connais pas encore la fin de l'histoire qui a abouti à la publication d'<u>ILOSTAT</u>. J'ai été tellement heureux de la voir sur le W3! J'envoie mes félicitations à tous ceux qui ont contribué à cette étape finale de dématérialisation des publications des Statistiques Internationales du Travail. Ce fut sans doute un beau travail et je suis fier d'y avoir été un peu à l'origine. La collecte des données était semi-matérielle avec "LABORTSA" et elle serait maintenant, paraît-il, presque complètement dématérialisée avec la collecte de micro-données. Bravo!

Je travaille actuellement sur un site multilingue prototype que j'ai réalisé bénévolement pour les Alliances Françaises. C'est une autre histoire où, à presque 80 ans, je me retrouve plongé dans les mêmes conditions qu'à STAT en 1976-1978. Entre-temps, les GAFAMXs ont fait hélas beaucoup de dégâts parmi le grand public. Ces entreprises richissimes et puissantes ont construit de nouvelles murailles, beaucoup plus subtiles que celles des châteaux du Moyen-Âge. Défendons tous becs et ongles la Constitution de l'OIT et l'Ouverture de la Science, car une Renaissance est à nouveau nécessaire!

Gérard Dubosson Nelson, Nouvelle Zélande, 31 octobre 2023



STAT au début des années 80

-

⁹ https://ilostat.ilo.org/fr/

Costakis Plastiras et +Bruno Brunetti étaient absents ce jour et ils ne figurent malheureusement pas sur la photo.

- 1. Farhad Mehran
- 2. Kebebew Ashagrie
- 3. M.V.S. Rao, conseiller régional Asie
- 4. A.C. Basu, conseiller régional Asie
- 5. Gérard Dubosson
- 6. + Ettore Denti
- 7. Marc Copin
- 8. + Quintero Ferro
- 9. + Georges Rafik Doss
- 10. + Georges Artimana
- 11. Hazel Bennett
- 12. Karen Taswell-Hempstead
- 13. Marta Sanjurjo, conseillère régionale Amérique Latine
- 14. Ruth Fokianos
- 15. Nelson Bustamante-Carcamo
- 16. + Jim Ypsilantis
- 17. + David Viry
- 18. Khin Khin
- 19. + René Cerruti
- 20. + Ralph Turvey
- 21. +Claude Ali Girard
- 22. + Régis Rassou
- 23. I. King
- 24. Suzanne Cazelais
- 25. +K.M. Bashir

From "LABORSTA" To "ILOSTAT"

It was the time of the first paradigm shift in computing: data and programmes were still entered on punched cards, but these were being replaced by cathode ray terminals and the

first minicomputers were arriving. At that time, I had built and named the first computerised system for International Labour Statistics, "LABORSTA": it was used to publish the Yearbook, the Monthly Bulletins and the questionnaires sent to the national statistical offices. At the same time, using the UN's population projection tapes, I published the Manpower Projections for Jim Ypsilantis and Ettore Denti.

Five colleagues from STAT, the ILO's Bureau of Statistics, +Tom Baldwin the Head of SYSTEM and +Christina Boudjenane, had trusted me and helped me well. At that time I had established the logical relations between the international labour statistics data, but I hadn't yet put that into a database because the tools didn't exist, or were insufficiently developed; it was just structured in several data sets that a 'package' (a programme originally contained in a packet of punched cards) could, with the relationships duly coded, exploit. On the other hand, what I had also found and coded was less apparent, but more important: it was the presentation mechanisms through various utilities that used markers in the texts to be presented, such as IBM GML¹⁰, the language of the huge <u>IBM 3800¹¹</u> laser printer, and also that of the printer's photocomposition machine. This made it possible to print independently on a variety of machines, from the first laser printers to photocomposition. Publication coding became an ISO standard 10 years later, SGML¹², on which Tim Bernes-Lee also based himself at CERN by adding Internet links: he then invented HTML¹³ enabling W3 (World-Wide-Web) ¹⁴sites to be published under "Apache¹⁵" servers. In other words, publishing under W3 uses techniques very similar to those used in 1978 to print the Yearbook, the Bulletins and the Labour Statistics Questionnaires.

At the same time, there was a new paradigm shift with the arrival of microcomputing and new standards specifying the mechanisms of remote computing. In fact, in the 80s and 90s, I was involved at the ILO in changes of direction so that the Office and those of the other UN agencies could move away from the choices imposed by the lobbying of the commercial interests of the big computer companies and adopt these standards independent of the "barriers for entry" that they were already making unnecessarily complex. In particular, together with SWITCH ¹⁶ and a number of scientists and academics in Geneva, these were the RFCs of the Internet; I also took part in the CCITT and ISO working groups defining certain other important standards, in particular those for electronic mail services, which are widely used nowadays... This battle is still going on and is fierce (among other things, the Free Software "Open Source" of the Internet Communities opposed to the subtle complexities of marketing). At the ILO, a handful of visionary directors helped me to ensure that, very slowly

¹⁰ https://en.wikipedia.org/wiki/IBM_Generalized_Markup_Language

¹¹ https://en.wikipedia.org/wiki/IBM_3800

¹²https://en.wikipedia.org/wiki/Standard Generalized Markup Language

¹³https://en.wikipedia.org/wiki/HTML

¹⁴ https://en.wikipedia.org/wiki/World_Wide_Web

¹⁵ https://en.wikipedia.org/wiki/Apache HTTP Server

¹⁶ https://www.switch.ch/en

but surely, these standards were adopted. Without this passage, the <u>ILOSTAT¹⁷</u> database, its publication under W3 and the construction of other new management systems (PERSIS, etc. and recently SHIFONLINE, so useful for pensioners living far from Geneva!) might not have been possible.

I still don't know the end of the story that led to the publication of <u>ILOSTAT</u>. I was so happy to see it on W3! I send my congratulations to all those who have contributed to this final stage in the dematerialisation of International Labour Statistics publications. It was undoubtedly a fine piece of work, and I'm proud to have been a bit at the origin of it. Data collection was semi-material with "LABORTSA" and now, it seems, it will be almost completely dematerialised with the collection of micro-data. Well done!

I'm currently working on a prototype multilingual site that I built on a voluntary basis for the Alliances Françaises. It's another story where, at almost 80, I find myself plunged into the same conditions as at STAT in 1976-1978. In the meantime, GAFAMXs have unfortunately done a lot of damage to the general public. These rich and powerful companies have built new walls, much more subtle than the castles of the Middle Ages. Let's all fight tooth and nail to defend the ILO Constitution and Open Science, because a Renaissance is once again needed!

Gérard Dubosson Nelson, New Zealand, 31st October 2023

Rénovation du BIT

Journée Portes ouvertes au BIT le mercredi 31 mai 2023

Les principaux travaux architecturaux de la 1ère tranche de rénovation des salles de conférence du Siège sont presque finis, et l'installation du nouvel équipement audiovisuel est en cours. Les espaces rénovés et les salles de conférence seront disponibles et totalement opérationnels après la CIT de 2023.

Dès mi-juin 2023, LIBRARY, TRIBUNAL, JAAB, MEDIATOR, SOCIAL SERVICES auront déménagé dans les nouveaux bureaux au R1, R2, M2 et M3 à l'angle sud-ouest du bâtiment.

Conformément à la présentation de février (https://intranet.ilo.org/en-us/Pages/HQ-access-2023.aspx), la nouvelle tranche des travaux de rénovation commencera au début du mois de juillet 2023 par le déménagement des salles de conférence III à XII et du Salon des Délégués ainsi que l'ajout de trois salles de conférence supplémentaires dans le bâtiment temporaire.

_

¹⁷ https://ilostat.ilo.org/







Deuxième partie / Second part

Les contributions signées engagent uniquement leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de la rédaction ou du Bureau. La rédaction se réserve le droit d'éditer les articles reçus.

The responsibility of opinions expressed in signed articles rests solely with the authors, and publication does not constitute an endorsement by the editors or the Bureau of the opinions expressed in them. The editors reserve the right to edit the articles received.

Le prix Nobel de la paix 2023 (Source Internet)

Le comité Nobel norvégien a décidé d'attribuer le prix Nobel de la paix 2023 à Narges Mohammadi, emprisonnée, pour sa lutte courageuse contre l'oppression des femmes en Iran et son combat en faveur des droits de l'homme et de la liberté pour tous. Elle est la 19e femme à recevoir le prix Nobel de la paix.

"Ce prix est avant tout une reconnaissance du travail très important de tout un mouvement en Iran avec son leader incontesté, Narges Mohammadi. Le slogan adopté par les manifestants "Zan - Zendegi - Azadi" (femme - vie - liberté) exprime bien son dévouement et son travail" a déclaré Berit Reiss-Andersen, la présidente du Comité Nobel norvégien qui a annoncé le prix à Oslo le 6 octobre.

Le comité Nobel a également appelé les dirigeants théocratiques iraniens à libérer la militante de 51 ans, qui a été arrêtée 13 fois pour ses manifestations et condamnée cinq fois à 31 ans de prison et 154 coups de fouet.

"Il n'appartient pas au comité Nobel de décider de l'impact de ce prix. Nous espérons qu'il s'agit d'un encouragement à poursuivre le travail sous la forme que ce mouvement jugera la plus appropriée".

Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International, a déclaré : "Malgré l'énorme coût personnel, les tentatives incessantes de la réduire au silence et la perspective d'une vie derrière les barreaux, Narges Mohammadi continue à appeler au changement, non seulement pour elle, mais aussi pour toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants d'Iran".

Ce n'est pas la première fois que le prix Nobel de la paix est décerné en tant qu'expression de l'espoir par rapport à l'expérience. On peut soutenir que ce signe fort de soutien aux femmes iraniennes portera ses fruits, si ce n'est pas maintenant, sous le régime actuel, mais à plus long terme, sous un gouvernement plus tolérant et démocratique. Comme l'a dit Simone de Beauvoir : "Dans toutes les larmes s'attarde un espoir".



Narges Mohammadi

The Nobel Peace Prize, 2023 (Source Internet)

The Norwegian Nobel Committee has decided to award the Nobel Peace Prize for 2023 to the imprisoned Narges Mohammadi for her brave fight against the oppression of women in Iran and her fight to promote human rights and freedom for all. She is the 19th woman to win the Nobel Peace Prize.

"This prize is first and foremost a recognition of the very important work of a whole movement in Iran with its undisputed leader, Narges Mohammadi," said Berit Reiss-Andersen, the chairperson of the Norwegian Nobel Committee who announced the prize in Oslo on 6th October. "It is first and foremost a recognition of the very important work of a whole movement in Iran, of which she is its undisputed leader, The motto adopted by the demonstrators ""Zan – Zendegi – Azadi" (woman- life –freedom) suitably expresses Mohammadi's dedication and work"

The award committee is also calling for Iran's theocratic leaders to free the 51-year-old activist, whose protests have seen her arrested 13 times, convicted five times and sentenced her to a total of 31 years in prison and 154 lashes. "The impact of the prize is not for the Nobel committee to decide upon. We hope that it is an encouragement to continue the work in whichever form this movement finds to be fitting."

Amnesty International's Secretary General, Agnès Callamard, declared ""Despite the enormous personal cost, the unrelenting attempts to silence her and the prospect of a life behind bars, Narges Mohammadi defiantly continues to call for change not just for her, but for all women, men and children in Iran.".

It's not the first time the Nobel Peace Prize has been awarded as an ex-pression of hope over experience. One may wish that this strong sign of support for Iranian women will bear its fruit, if not now by the present regime, then in longer terms under a more tolerant and democratic government. As Alexander Pope has said "Hope springs eternal in the human breast".

Journée internationale des personnes âgées le 1er octobre 2023

Message du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres :

« Cette année, la Journée internationale des personnes âgées coïncide avec le soixantequinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour concrétiser la promesse de la Déclaration, nous devons faire davantage pour protéger la dignité et les droits des personnes âgées partout dans le monde.

Les défis sont nombreux. L'âgisme est omniprésent dans les sociétés. Qu'elles doivent faire face à la pandémie de COVID-19, à la pauvreté ou aux urgences climatiques, les personnes âgées sont souvent parmi les premières victimes des crises.

Remédier à cette situation comme à bien d'autres est un impératif au regard des droits humains ; y parvenir profitera à toutes et tous.

Les personnes âgées sont des sources inestimables de connaissances et d'expérience et ont beaucoup à apporter à la paix, au développement durable et à la protection de notre planète.

Nous devons tout faire pour leur permettre de se mobiliser, favoriser leur pleine participation et valoriser leurs apports, notamment en adoptant des politiques sociales et des politiques relatives au travail adaptées à leurs besoins particuliers.

Nous devons promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, des soins de santé de qualité et l'inclusion numérique.

Enfin, nous devons encourager le dialogue et l'unité entre les générations.

Ensemble, formons des sociétés plus inclusives et adaptées aux personnes âgées et bâtissons un monde plus résilient pour toutes et tous ».

Les objectifs 2023 de la Journée internationale des personnes âgées sont les suivants :

« Accroître la connaissance et la sensibilisation à la Déclaration universelle des droits de l'homme et susciter l'engagement de toutes les parties prenantes à renforcer la protection des droits humains des générations actuelles et futures de personnes âgées dans le monde entier ;

« Partager et apprendre des modèles intergénérationnels de protection des droits humains dans le monde entier ;

« Inviter les gouvernements et les entités des Nations Unies à revoir leurs pratiques actuelles afin de mieux intégrer dans leurs travaux une approche des droits humains fondée sur le parcours de vie, et à garantir la participation active et significative de toutes les parties prenantes, y compris la société civile, les institutions nationales des droits humains et les personnes âgées elles-mêmes, aux travaux sur le renforcement de la solidarité entre les générations et les partenariats intergénérationnels ».

L'OIT s'est penchée sur la situation particulière des travailleurs âgés (généralement considérés comme âgés ceux de 50 ans et plus) dès 1980, dans la recommandation n° 162 sur les travailleurs âgés. Celle-ci offre un cadre constructif pour des conditions de travail décentes et productives aux travailleurs âgés qui choisissent ou doivent avoir un emploi rémunéré.

Le fait de vivre plus longtemps en meilleure santé est l'une des réalisations du développement humain qui mérite d'être saluée. Il faut relever le défi démographique par des politiques efficaces, équitables et durables partout dans le monde. Aujourd'hui, le pourcentage de personnes âgées de plus de 65 ans représente 18,6% dans le monde, 21,1% pour l'UE, 22,1% pour le Royaume-Uni, 21,7% pour la France et 23,3% pour la Finlande. En 2030, une personne sur six dans le monde sera âgée de 60 ans ou plus. À cette date, la part de la population âgée de 60 ans et plus passera de 1 milliard en 2020 à 1,4 milliard. D'ici 2050, la population mondiale des personnes âgées de 60 ans et plus doublera (2,1 milliards). Le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus devrait tripler entre 2020 et 2050 pour atteindre 426 millions.

Sources ONU. OIT et OMS



International Day of Older Persons 1st October 2023

Message by the UN Secretary General António Guterres:

"This year's International Day of Older Persons coincides with the 75th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights.

To realize the promise of the Declaration, we must do more to protect the dignity and rights of older persons everywhere.

Challenges abound. Ageism is rampant in societies. From the COVID-19 pandemic to poverty and climate emergencies, older persons are often among the first victims of crises.

Addressing these and other issues is a human rights imperative that will benefit everyone.

Older persons are invaluable sources of knowledge and experience and have much to contribute towards peace, sustainable development, and protecting our planet.

We must ensure their active engagement, full participation, and essential contributions – including through social and workplace policies built around their specific needs.

We must promote lifelong learning, quality healthcare, and digital inclusion.

And we must foster intergenerational dialogue and unity.

Together, let us build more inclusive and age-friendly societies and a more resilient world for all".

The UN International Day of Older Persons has the following objectives:

"To increase global knowledge and awareness of the Universal Declaration of Human Rights and generate commitments among all stakeholders to strengthen the protection of the human rights of current and future generations of older persons around the world;

"To share and learn from intergenerational models for the protection of human rights around the world;

"To call on Governments and UN entities to review their current practices with a view to better integrate a life course approach to human rights in their work, and to ensure the active and meaningful participation of all stakeholders, including civil society, national human rights institutions and older persons themselves, in the work on strengthening solidarity among generations and intergenerational partnerships".

The ILO has specifically addressed the particular situation of older workers (usually taken to be those aged 50 and above) as long ago as 1980, in the Older Workers Recommendation, No. 162. This offers a constructive framework for decent and productive conditions of work for older workers who choose or need to have paid employment.

Today, the percentage of people over the age of 65 represents 18.6% worldwide, 21.1% for the EU, 22.1% for the United Kingdom, 21.7% for France, 23.3% for Finland.

By 2030, 1 in 6 people in the world will be aged 60 years or over. At this time, the share of the population aged 60 years and over will increase from 1 billion in 2020 to 1.4 billion. By 2050, the world's population of people aged 60 years and older will double (2.1 billion). The number of persons aged 80 years or older is expected to triple between 2020 and 2050 to reach 426 million.

Sources UN, ILO and WHO	

Prix Francis Blanchard 2023

NB : Informations recueillies sur le site de l'AFOIT et publiées avec l'autorisation de l'Association. Pour plus d'informations sur cette association, visiter son site internet : http://www.afoit.fr/

Missions de de l'Association Française pour l'OIT (AFOIT) : une conviction partagée pour la Justice sociale et le Travail décent à travers le monde

Depuis 2001, l'Association Française pour l'OIT reste fidèle à une haute mission : promouvoir les valeurs et actions de l'Organisation Internationale du Travail, parfois mal connues dans notre pays (France).

Cette connaissance insuffisante est d'autant plus regrettable que la France a exercé une influence déterminante dans la vie de l'OIT depuis sa création en 1919.

En complète synergie avec le Bureau de l'OIT pour la France, et en respectant la responsabilité de chacun, l'AFOIT met tout en œuvre pour diffuser les débats, propositions et décisions de l'OIT dont la vision de ses créateurs est aujourd'hui d'une actualité remarquable.

Prix Francis Blanchard AFOIT-OCIRP 2023

Suite à la délibération du jury présidé par M. Gwenaël PROUTEAU, Président de l'AFOIT, la parole a été donnée à M. Jean--Manuel KUPIEC pour l'annonce des résultats.

Le Prix Francis Blanchard AFOIT-OCIRP 2022 a été attribué à :

- Mme Sylvie DUMANOIR pour sa thèse « L'effectivité des normes de l'Organisation internationale du Travail : étude de cas sur le travail des enfants », soutenue en 2021 à l'Université Paris Nanterre (Dir. M. Jean-Marc Thouvenin)

La Mention spéciale a été attribuée ex-aequo à :

- Mme Adeline BLASZKIEWICZ-MAISON, pour sa thèse « Le socialisme au travail : Albert Thomas, 1878-1932 », soutenue à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2021 (Dir. Mme Isabelle LESPINET-MORET)
- Mme Ksenia DYADYUNOVA, pour sa thèse « L'atteinte aux droits syndicaux dans les BRICS : étude à la lumière des décisions du Comité de la liberté syndicale de l'OIT » soutenue à Aix-Marseille Université en 2022 (Dir. Alexis BUGADA)

Mme Sylvie DUMANOIR, a d'abord remercié l'AFOIT pour son accueil et l'honneur qu'on lui fait par ce prix. Elle a ensuite rappelé que cette thèse est obtenue en décembre 2021 à l'issue de plusieurs années de travail sur les normes de l'OIT, particulièrement sur le travail des enfants et sur leur effectivité. Le travail des enfants avait alors diminué de façon spectaculaire et a malheureusement repris par la suite. C'est une thèse en droit public international. Elle précise ensuite : « J'ai été tiraillée par les utilités de cette matière : comment peut-elle atteindre des problématiques complexes. J'ai obtenu plusieurs résultats non dénués de paradoxe. J'aurais aimé un travail plus large pour lequel une équipe aurait été nécessaire. Les normes élaborées à l'OIT ont bel et bien été transférées en droit des pays. En chiffres, le travail des enfants a diminué (en droit, on parle alors d'efficacité). Les normes, particulièrement les conventions 138 sur l'âge minimum et 182 sur les pires formes de travail, sont ensuite intégrées en normes juridiques nationales, hormis dans les états en guerre comme l'Irak et l'Ethiopie, ou dans les états qui se dotent de leurs propres mécanismes comme l'Inde. (...). La promotion de ce droit donne place à des innovations juridiques importantes (cf. en France la Loi Sapin sur le devoir de vigilance). Les textes sont utiles ainsi que le fonds d'indemnisation comme celui mis en place lors de la catastrophe du Rana Plaza. Ils peuvent aider les entreprises multinationales par un autre biais.

Pour conclure, et avec du recul : il y a une forme de concurrence normative avec la convention de New York, là où on s'attendrait à de la complémentarité, même si la convention de New York ne fait qu'interdire. Autre signe, la protection sociale des enfants doit aussi faire l'objet d'actions : il y a 2 mois, elle a fait l'objet de communication de l'OIT en ce sens.

La seconde partie de ma thèse porte sur les moyens de les appliquer. J'ai consulté la jurisprudence pour voir si les normes internationales sont appliquées par le juge ? Conclusion : l'intervention du Juge suscite beaucoup d'espoir, mais la lutte contre le travail informel passe plus souvent par l'application de la convention de New York. J'ai pu constater que, bien souvent, et même en France, l'application des conventions 138 et 182 est bien timide. J'espère avoir pu contribuer à agir contre cela ».

La récipiendaire a terminé sa présentation en invitant le monde actuel, plus attentif à l'économique qu'au social, à faire davantage pour satisfaire aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD), qui incluent la lutte contre le travail des enfants. Cela passe par une plus grande implication de tous les acteurs (entreprises, états...) en faveur du travail décent et de la transition vers l'économie formelle. L'effectivité des normes internationales est à ce prix.



Madame Adeline BLASZKIEWICZ-MAISON indique que sa thèse, soutenue en 2021 à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, réalise la biographie complète d'Albert Thomas, qui dépasse évidemment son passage à l'OIT. Elle en profite pour revenir 20 à 30 ans en arrière, s'intéressant à l'histoire du socialisme français et international, et à la carrière personnelle d'Albert Thomas, souvent occultée par sa « légende noire » liée à sa fonction de Ministre de la Guerre pendant la 1ère guerre mondiale. La récipiendaire précise : « J'ai retracé toute la carrière d'Albert Thomas et j'ai intégré dans ma thèse les discours permettant de saisir son action politique ». L'autrice a consulté une multitude de sources, en France comme au BIT à Genève : archives nationales, archives de l'Office universitaire de recherche socialiste, journaux d'époque (de différents bords), discours d'Albert Thomas. Cela a permis de se représenter toute la palette des actions d'Albert Thomas, notamment à Champigny-sur-Marne, dont il a été Maire. Ses premières expériences politiques sont intéressantes car son passé irrigue son action à l'international. Elle ajoute : « Merci aux Archivistes, des personnes « ressources » très précieuses pour combler la relative lacune historiographique, (la dernière étude sur Thomas datant de 1959). Le Centenaire de l'OIT en 2019 fut l'occasion pour moi de revenir sur l'action d'Albert Thomas à l'OIT, à rebours, de la légende noire sur ses actions en tant que Ministre de l'Armement. Il a été à l'origine d'une politique sociale internationale qui fut un laboratoire pour l'action tripartite. Par ailleurs, dans son parcours sur le socialisme, Albert Thomas fut contraint de combiner patriotisme républicain et internationalisme, ayant été envoyé en Russie entre février et octobre 1917 et après la révolution bolchévique... ».

La 3ème partie de la thèse, développe une historiographie très riche et explore les relations qui existent encore entre l'OIT et la France par le prisme du réseau socialiste français de 1920 à 1932. Ce fut aussi l'occasion de battre en brèche l'idée selon laquelle Albert Thomas aurait été marginalisé en 1920 dans le paysage socialiste français. L'autrice a terminé en rappelant que, dans son ouvrage de 2004, Francis Blanchard avait rendu hommage à Albert Thomas, au 1er Directeur de l'OIT, auprès duquel le propre père de Francis Blanchard avait travaillé.



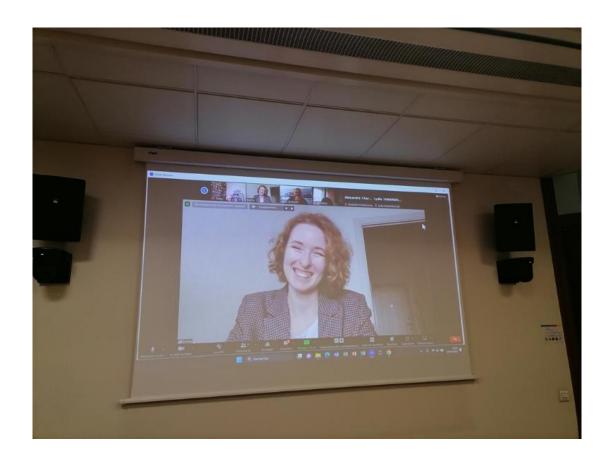
Madame Ksenia DYADYUNOVA (en distanciel) a commencé par indiquer qu'elle était très honorée de l'intérêt porté à sa recherche, remercié ses directeurs de thèse en France et au Brésil, ainsi que l'attention portée aux lois syndicales dans les BRICS. Elle précise que malheureusement peu de thèses scientifiques ont abordé ce sujet sous l'angle de l'activité normative de l'OIT. Pour ce travail, elle a dû étudier des sources nationales, qu'elles soient judiciaires ou syndicales, mais aussi les décisions du Comité de la Liberté Syndicale de l'OIT.

Le champ recèle encore de nombreux défis en termes de régulation et de droit social, l'approche par les sanctions ne menant pas toujours à l'élimination des problèmes. Il faut alors rechercher de nouvelles formes d'influence et de résolution de conflits. La thèse lui a permis d'aborder une étude du groupe des BRICS sous différents aspects dans un contexte mondial en pleine mutation. Elle appelle de ses vœux une coopération des BRICS sur le plan du social, les syndicats et les ministres du travail se retrouvant dans les réunions du forum syndical de la Confédération Syndicale Internationale et à l'OIT où ils sont conviés. L'autrice a analysé les décisions du CLS, que celui-ci regroupe en 3 grands domaines : la protection des personnes, la négociation collective, la construction et l'action des syndicats. L'analyse quantitative et qualitative montre que l'influence du CLS est non négligeable : les recommandations sont suivies de changements de réglementation, positifs sur la législation interne. L'analyse révèle que le suivi des recommandations repose sur la bonne volonté des gouvernements et l'approche convenable s'éloigne des procédures juridiques classiques. Le CLS a plus une position de conseiller.

Il semble que le CLS soit un levier d'action et dans des domaines où les mécanismes de contrôle sont efficaces sur la sécurité des syndicalistes. En effet, des syndicalistes ont été libérés suite à ces recommandations. Il faut aussi rester attentif à l'action des ONG qui ont

une véritable expertise dans leur domaine. Elle espère que son travail constituera une base de travail favorisant un plus grand respect des droits syndicaux.

Une fois ces interventions terminées **M. Gwenaël Prouteau, Président de l'AFOIT** a remercié les intervenantes pour leurs travaux, qui sont d'une qualité remarquable. Il a ensuite invité **Jean-Manuel Kupiec, Cyril Cosme** à le rejoindre pour la remise des prix.



Orthèses plantaires

Orthèses plantaires (supports plantaires)

Cet article m'a été suggéré à la suite de ce courriel reçu d'un collègue. « ...nous adorons marcher. Suite à un problème avec mon pied gauche, alors qu'auparavant nous marchions 15 km, la douleur m'empêchait de dépasser 2 ou 3 km. Avec mes nouveaux supports, je peux à nouveau marcher 10 km; je n'ai pas encore essayé 15 km ou plus. Mais je trouve incroyable qu'un petit morceau de plastique et de caoutchouc soigneusement moulé puisse apporter un tel soulagement... »

Il est impossible pour les chaussures standards de s'adapter à toutes les morphologies de pieds. Ainsi, de nombreuses personnes souffrent, notamment lors de longues périodes de stationnement debout ou à la marche, par suite d'une mauvaise répartition des appuis ou à cause de pathologies bénignes (hallux valgus, orteils en griffe, etc.). Le port de semelles orthopédiques (supports plantaires) peut les soulager.

La semelle orthopédique, ou orthèse plantaire, est utilisée à l'intérieur de chaussures standards ou de chaussures orthopédiques (non traité dans cet article). Elle est prescrite à des patients souffrant notamment de :

- Déformations du pied (hallux valgus, pied plat ou large, pied creux, orteils en griffes, etc.)
- Douleurs à l'avant ou à l'arrière du pied
- Inégalités de longueur des membres inférieurs (jambe plus courte que l'autre).

Les orthèses agissent sur l'équilibre et la posture du



Une paire de semelles orthopédiques, qui sont insérées dans les chaussures



Pied plat



Pied creux



Orteils en griffes

corps. Utilisées correctement, elles peuvent éviter au patient une opération chirurgicale.

Signes amenant à consulter un podologue :

- Inconfort à la marche dû à des durillons ou des cors
- Douleurs au talon, aux orteils ou plus généralement aux pieds.
- Troubles de l'équilibre.
- · Pieds déformés.

Lors de la première consultation, le podologue réalisera un bilan podologique. Il étudiera la posture du corps et les points d'appui des pieds avec le sol. Les résultats lui permettront de prescrire le traitement adapté à la morphologie du patient. En effet, il existe différents types de semelles en fonction des profils (semelle classique, thermoformée, etc.).

L'évaluation biomécanique

C'est la première étape. Elle permet d'étudier la relation entre les articulations et la manière dont elles répondent aux divers mouvements du corps. Elle établit un « portrait » global et révèle d'éventuelles anomalies. Le patient profitera ainsi d'orthèses plantaires spécifiques à sa situation particulière.

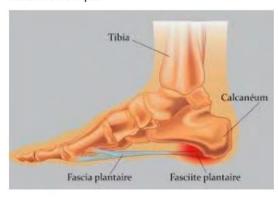
- Evaluation de l'amplitude des mouvements articulaires, chevilles, genoux, hanches;
- Examen de la posture et de l'alignement des structures articulaires;
- Analyse de la marche;
- · Analyse des pressions plantaires.

L'imagerie qui en résulte prend en compte la structure des pieds et les niveaux de pression pouvant affecter la mobilité et le confort. L'orthésiste détermine alors si le port d'orthèses plantaires est la solution.

Adaptation au terrain

Le corps s'adapte naturellement au terrain – glissant, en pente, irrégulier, rocailleux... – grâce aux points de pression sous le pied.

Bien souvent, ceux-ci sont perturbés, affectant la distribution de la charge pondérale : ce déséquilibre entraîne des blessures : ampoule, fasciite plantaire (douleur provenant de l'épaisse bande de tissu appelée « aponévrose plantaire » ou fascia, qui s'étend du talon à la base des orteils), fracture de fatigue, engendrant une douleur aux pieds qui peut devenir chronique.



C'est ici que l'orthèse plantaire intervient : elle redistribue favorablement la charge des points de pression sous le pied. Les mouvements du corps, la posture et le rendement musculaire en sont optimisés, jouant un rôle majeur dans la prévention de plusieurs types de pathologies des pieds. Le port de chaussures trop étroites comprime les os médians du pied (métatarsiens), ainsi que les tissus musculaires et ligamentaires qui se trouvent entre eux. Cette pression constante et quotidienne – additionnée à une friction entre les structures – provoque souvent des microdéchirures, de l'inflammation et une douleur notable (métatarsalgie), un des motifs cliniques pour lesquels les orthésistes recommandent l'orthèse plantaire.

Correction de la posture

L'orthèse plantaire joue un rôle de correction. Elle entraîne un réalignement, permettant aux muscles et articulations du corps entier de mieux se mouvoir, corrigeant ainsi la posture et empêchant les faux mouvements

Soulagement de la douleur

Dans bien des cas, l'orthèse plantaire est indiquée pour soulager les douleurs aux pieds. Ces douleurs sont majoritairement causées par une charge répétée sur des tissus conçus pour recevoir une charge moindre.

Types d'orthèses plantaires

Le type d'orthèse plantaire nécessaire est celui qui correspond le mieux au style de vie du patient. C'est pour bien répondre à des besoins variés que divers types d'orthèses plantaires sont offertes : souples, coussinées, flexibles, légères, etc. La diversité des matériaux qui les composent – cuir, mousse ou thermoplastique – leur attribuent différents avantages :

- Pour la vie de tous les jours : les gens qui travaillent debout ou qui sont actifs retirent plusieurs bienfaits de ces orthèses plantaires.
- Pour les sportifs : fabriquée pour permettre une activation musculaire optimale et un alignement, l'orthèse plantaire est conçue spécialement pour ceux qui souhaitent augmenter leurs performances et réduire au minimum le risque de blessures ou de douleurs lors des entraînements.
- Pour les diabétiques : les matériaux flexibles et absorbants de ce type d'orthèse plantaire aident à la répartition de la pression sur la surface plantaire. Elles s'avèrent parfaites pour les gens souffrant de diabète ou d'arthrose.
- Pour les enfants : afin de suivre la croissance de l'enfant, ces orthèses plantaires possèdent une grande élasticité. C'est pour corriger diverses lacunes biomécaniques que les orthésistes la recommandent parfois dès la petite enfance.

Notre assurance maladie SHI prend en charge 80% de 1 000 USD tous les 2 ans sur prescription médicale (B214).

Dr David Cohen

Références :

Kendrick Alan Whitney, (DPM) Temple University, School of Podiatric Medicine

Podexpert https://www.podexpert.com/

Orthopaedic insoles

This article was suggested to me following an email received from a colleague. "... we love walking. A problem developed in my left foot meaning that whereas before we would walk 15 kms, the pain was too severe to walk more than 2 or 3 kms. With my new insoles I can again walk 10 kms, I haven't yet tried 15 or more. However, I find it incredible that a small piece of carefully moulded plastic and rubber can provide such relief..."

It is impossible for standard shoes to adapt to all foot morphologies. Thus, many people suffer, especially during long periods of standing or walking, as a result of poor support distribution or because of benign pathologies (hallux valgus, claw toes, etc.). Using orthopaedic insoles can provide relief.

The orthopaedic insole, or plantar orthosis, is used inside standard shoes or orthopaedic shoes (not covered in this article). It is prescribed to patients suffering in particular from:

- Foot deformities (hallux valgus, flat or wide foot, hollow foot, claw toes, etc.)
- · Pain in the front or back of the foot
- Inequalities in the length of the lower limbs (one leg shorter than the other).



A pair of orthopaedic insoles which are inserted into the



Flat foot



Hollow foot



Claw toes

Orthopaedic insoles act on the balance and posture of the body. Used correctly, they can save the patient a surgical operation. The following signs

suggest a consultation with a podiatrist:

- Discomfort when walking due to calluses or corns
- Pain in the heel, toes or more generally in the feet
- Balance disorders
- Deformed feet

During the first consultation, the podiatrist will carry out a podiatric assessment. The podiatrist will study the posture of the body and the points of contact of the feet with the ground. The results will allow them to prescribe the treatment adapted to the morphology of the patient. In fact, there are different types of soles depending on the profiles (classic sole, thermoformed, etc.).

Biomechanical evaluation

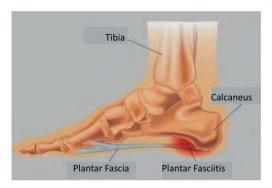
This is the first stage. It allows a study of the relationship between the joints and how they respond to the various movements of the body. It establishes an overall "picture" and reveals any anomalies. The patient will thus benefit from orthopaedic insoles specific to their particular situation.

- Evaluation of the amplitude of joint movements, ankles, knees, hips;
- Examination of posture and alignment of articular structures;
- · Gait analysis;
- · Analysis of pressures on the sole.

The resulting imagery takes into account the structure of the feet and the pressure levels that can affect mobility and comfort. The podiatrist then determines if using an orthopaedic insole will provide a solution.

Adjustment to different terrains

The body naturally adapts to the terrain – slippery, sloping, uneven, rocky, etc. – thanks to the pressure points under the foot. Very often, these are dysfunctional, affecting the distribution of the weight load: this imbalance leads to injuries: blister, plantar fasciitis (pain coming from the thick band of tissue called "plantar aponeurosis" or fascia, which extends from the heel to the base of the toes), stress fracture, causing foot pain that can become chronic.



This is where the use of an orthopaedic insole is indicated: it favourably redistributes the load on the pressure points under the foot. Body movements, posture and muscle performance are optimized, playing a major role in the prevention of several types of foot pathologies.

Wearing shoes that are too narrow compresses the midfoot (metatarsal) bones, as well as the muscle and ligament tissue between them. This constant, daily pressure – added to friction between the structures – often causes micro tears, inflammation and noticeable pain (metatarsalgia), one of the clinical reasons why orthotists recommend foot orthotics.

Correction of posture

The orthopaedic insole plays a corrective role. It produces a realignment, allowing the muscles and joints of the whole body to move better, thus correcting posture and preventing false movements.

Pain relief

In many cases, orthopaedic insoles are indicated to relieve foot pain. These pains are mainly caused by repeated loading on tissues designed to receive a lesser load.

Types of orthopaedic insoles

The type of orthopaedic insole required is the one that best suits the patient's lifestyle. Various types of orthopaedic insole are available to meet a variety of needs: soft, cushioned, flexible, lightweight, etc. The diversity of the materials used to fabricate them – leather, foam or thermoplastic – confers different properties upon them:

- For everyday life: people who work standing up or who are active derive many benefits from these orthopaedic insoles.
- For athletes: manufactured to allow optimal muscle activation and alignment, the orthopaedic insoles are designed especially for those who wish to increase their performance and minimize the risk of injury or pain during training.
- For diabetics: the flexible and absorbent materials of this type of orthopaedic insoles help distribute pressure on the plantar surface. They are perfect for people with diabetes or osteoarthritis.
- For children: in order to follow the child's growth, these orthopaedic insoles have great elasticity. It is to correct various biomechanical shortcomings that orthotists sometimes recommend them from early childhood.

Note: The WHO Staff Health Insurance will cover 80% of 1000 USD every 2 years with a medical prescription (B214).

Dr David Cohen

References:

Kendrick Alan Whitney, (DPM) Temple University, School of Podiatric Medicine.

Podexpert https://www.podexpert.com/en/

Hommage: « A un ami qui s'en va: Chandra »

Auteurs : Jean-François Retournard et Margaret Ducommun.

Les deux auteurs de cet article d'hommage à Chandra ont collaboré de nombreuses années avec lui au Service (ACT/EMP et ACT/EMP/CT). M. Retournard était affecté au Bureau des

activités pour les employeurs dont il fut le directeur pendant quelques années. Mme Ducommun fut assistante administrative dans ce même Service.

« Ainsi va la vie. Nous nous sommes enrichis d'abord, nous avons planté pendant des années, mais viennent les années où le temps défait ce travail et déboise. Les camarades un à un nous retirent leur ombre. »

Antoine de Saint-Exupéry

Le 22 mai 2023, notre ancien collègue et ami Chandra est parti en paix avec lui-même et la vie, entouré de l'affection des siens.

On l'appelait Chandra, il s'appelait Putota Hema Chandrasekharan. Il avait raccourci son beau patronyme pour plus de commodité pour ses amis. Il venait d'un pays que trop de français ignorants de la géographie et de l'histoire ne connaissent que par une chanson, Pondichéry. Il y avait appris, outre sa langue maternelle, le malayalam, un français fluide, clair et pur que des décennies de carrière internationale n'avaient pas réussi à altérer. Ce fut d'ailleurs ce qui permit à Chandra de commencer, jeune homme, sa carrière internationale. Les accords présidant à la fin de la « première guerre d'Indochine » après Dien Bien Phu, prévoyaient la mise en place d'une Commission tripartite gouvernementale (déjà !) pour veiller au respect du cessez-le-feu. Elle était présidée par l'Inde, pays non aligné, flanqué de la Pologne communiste et du Canada. On chercha à Pondichéry un Indien parlant français. Chandra se présenta. Il était le meilleur et intégra la Commission et le service diplomatique indien. Il en gardait beaucoup de tendresse pour le peuple laotien doux et pacifique et quelques leçons jamais oubliées et toujours actuelles sur la façon dont certains régimes respectent les accords internationaux et les cessez-le-feu.

Affecté à Bruxelles par la suite, il rejoignit l'Organisation Internationale des Employeurs qui y avait alors son siège mais surtout il y rencontra sa femme Nanda qui l'accompagna et le soutint tout au long de leur vie. Il laisse deux fils Anand et Rahul dont il fut très proche.

Il rejoignit par la suite le BIT au service des Relations avec les Employeurs. Je me souviens encore de notre première rencontre quand jeune et encore à peu près innocent, je découvris avec étonnement un phénomène que je pensais ne pas pouvoir exister : un Indien parlant le français aussi bien que je croyais le faire.

Il s'employa immédiatement à créer de toute pièce un programme nouveau à ACT/EMP, la coopération technique. Ce programme reposait sur une idée simple, juste et forte : le renforcement des Organisations d'employeurs était indispensable et inséparable d'un projet global de développement national et de progrès économique et social. Encore fallait-il en convaincre les donateurs, les gouvernements, les travailleurs et même quelques employeurs!

Chandra y mit toute son énergie qui était grande, sa force de conviction et sa détermination. Tout était à faire : mobiliser les donateurs, lever des fonds, recruter des experts (et les former parfois), convaincre les sceptiques et surmonter les obstacles de toutes sortes. Sous son impulsion, le programme ne cessa de se développer avec le soutien actif et zélé de Margaret Ducommun en charge entre autres de l'administration et des finances. Puis vint le jour où il m'invita à m'asseoir dans son siège et à son bureau.

Chandra croyait avant tout à l'action, au concret, aux résultats. Très attaché à ses racines et à sa culture d'origine, il était par bien des aspects à la fois profondément indien et très ouvert aux cultures du monde avec une vraie vision internationale des choses et des gens.

Il se méfiait un peu de la « politique », fût-elle patronale, dont il connaissait tous les tours et les détours. Trop sans doute pour en être dupe. Esprit indépendant, parfois rebelle, il cultivait son propre jugement mais restait fidèle à ses amis, à ses convictions et toujours à ses engagements.

Il y appliqua toute la force de son caractère : franc, loyal, déterminé, direct et parfois même directif, attentionné et profondément humain. Il avait une aversion marquée pour la bureaucratie et peut-être même pour l'administration en général. Il avait, il est vrai, l'avantage d'avoir pu comparer la somnolence indifférente de l'administration coloniale française finissante, la méticulosité tatillonne et envahissante de l'administration de son pays et de son armée de « boxwhalla » et pour finir le règne souverain de celle de notre chère maison. Par respect pour les sensibilités des uns et des autres, je m'abstiendrai de dire ici quel était son jugement sur leurs mérites respectifs.

En août 1990, je me souviens de ma stupéfaction quand, de retour au Bureau après une prise d'otages mouvementée à Koweït (Chandra en route pour ses congés dans les foyers avait atterri dans le dernier avion à se poser à Koweït sous le feu des troupes d'invasion) de le voir prendre la plume là où il l'avait laissée et se mettre au travail sans prendre une heure pour nous raconter sa captivité et son « exfiltration » mouvementée.

Je me souviens aussi de son indignation quand, à son retour de captivité, le Service du Personnel (le développement des Ressources Humaines n'existait pas encore dans ces âges obscurs) lui avait téléphoné pour lui demander comment comptabiliser son absence : congé sans solde, congés dans les foyers prolongés, absence non justifiée, congés réguliers « non autorisés » ...

Je me souviens aussi de cette mission où tous les trois (Margaret Ducommun, Chandra et moimême) nous partîmes sous sa direction pour une mission dans la foulée des « Accords de Camp David » en Palestine, prendre contact avec les Chambres de Commerce des territoires occupés.

La mission n'était ni sans risques, ni sans périls et parsemée d'embûches de toutes sortes. Je n'en narrerai pas ici les péripéties mais il suffit de dire que Margaret et moi avons eu conscience pendant cette mission sous la direction de Chandra d'illustrer la belle devise de notre maison « Si tu veux la paix, cultive la justice ». Cette mission illustre aussi le sens de la diplomatie et le courage politique de Chandra et donne sens à sa vie professionnelle.

Chandra était un homme de paix et de justice.

Qu'il repose en paix dans la demeure qu'il s'est choisie.







Hommage à Michael Cichon, 1953-2022

International Labour Organization, Social Protection Department - 04 January 2023



The Social Protection Department of the International Labour Organization (ILO) is very saddened to share the news of the passing away of the dear colleague and legendary director of the Social Security Department, Michael Cichon, on 30 December 2022.

Born on 29 October 1953, Michael joined the ILO in November 1986 with the Social Security Department as Senior actuary and health economist. Prior to joining the ILO, Michael worked in the German Ministry of Labour and Social Affairs. Between 1992 and 1995 Michael served as Senior Social Security Specialist in the ILO's Advisory Team for Central and Eastern Europe in Budapest. He returned to the Social Security Department in 1995 as Branch Chief of the Financial, Actuarial and Statistical Services Branch. He served as Director of the Social Security Department from May 2005 until his retirement from the ILO in December 2012.

After his retirement, Michael continued his passionate work in favour of universal social protection by engaging as the President of the International Council on Social Welfare (ICSW) from 2013 to 2016. At the same time, he also continued his teaching activities as a Professor at the University in Maastricht, where he inspired generations of social protection experts who today carry on his legacy in governments, international organizations, academia and other contexts. He also strongly contributed to the Global Coalition on Social Protection Floors with studies and advice to strengthen the global momentum in favour of universal social protection.

Michael will be remembered for his brilliant mind, his humanism and compassion, his steadfast commitment to the values of the ILO, for having so ably supported ILO constituents in the adoption of the historic international labour standard, the Recommendation on Social

Protection Floors (R. 202) in 2012, and his non-relenting commitment and efforts to ensure that the human right to social security is achieved for all. He has been part of the global social protection community from its humble beginnings, through show-and-tell-seminars, countless missions, meetings and exchanges, always inspiring, visionary, principled and pragmatic. Michael was an authority in the field of social protection, an inspiration, a role model and a teacher to us all, and at the same time, he was a wonderful human being with a big heart, always full of energy to make the world a better place.

Michael's memory and legacy will live on, and we wish his family and close friends strength in dealing with his too-early departure.

Hommage à Susan Jennifer Peters, 1947-2023

Friends and former colleagues will be saddened to learn of the demise of Susan Peters on 24. August 2023.

Susan Peters was born in Buenos Aires with dual British and Argentine nationality. In July 1969, she joined the ILO in Geneva where she spent her working life until retirement in 2000.

She at first worked successively in the branches Social Security, Management Development and Human Resources, but it was in the Publications and Licensing Section (PUBL) that she would devote her long career. which the job entailed. She was highly motivated and had a marked ability for problem solving and decision making which was much appreciated by her chief.

She set up an efficient filing system that she painstakingly maintained, and later developed in cooperation with consultants, a computerised recording and tracking rights database, which provided up-to-date information on the process of each copyright licensing case from start to finish.

Susan Peters was for me a close and trusted colleague, on whose thoroughness, insight and loyalty I could depend, and whose views were well founded. She knew the files on her fingertips and provided me with invaluable assistance in negotiations with authors and publishers. With great attention and patience, she would sit with me as contracts were drafted or redrafted and complex proposals formulated. When urgent deadlines presented themselves, and I knew it, I could have full confidence that she would rise to meet them without a murmur. I owe her enormous gratitude.

Within the Office, she was always ready to explain to any inquirer the ins-and-outs of the complex legal and administrative procedures and provide constructive suggestions and her insight and helpfulness was much esteemed. With her friendliness and pleasant personality, she enjoyed an excellent relationship within her colleagues in PUBL as well with other units and outside contacts. She was not afraid of making her views known and, if necessary, tell others what they might not like to hear.

Through the many years, she attended the International Frankfurt Book Fair where she unremittingly dealt with the many contacts and visitors to the ILO stand, as well as with her counterparts in other UN organizations.

Although she played a key role in handling rights and permissions, her career only advanced slowly due to the administrative structure of PUBL, and it was only in 1997 that she gained the grade of P.3, an overdue promotion that she thoroughly deserved.

In the 70s and 80s, when research proposals or manuscripts from the World Employment Programme in particular floated in, the search for publishers for co-editions and translations was at its upmost. The daily workload was heavy and deadlines tight, but she was marvellously efficient and in difficult situations, she never lost a clear view of priorities and accomplishment.

However, there was more to it. In a recent letter to me she recalled that, "it was hard work, but we had also much fun and laughter in PUBL". Linked with a strong pride in her work, this was perhaps why she preferred to remain in the unit, when a move could have advanced her career.

Having retired at the end of 2000, she could start a new chapter in her life. She had always enjoyed travelling, but with the freedom from a working life, she could spend long periods abroad, in particular in Asia and Latin America.

Susan Peters was a very private person, and although she in her last letter to me expressed a certain world wariness, she concluded with the words "we must remain hopeful and optimistic". It came therefore as a shock when I learned of the seriousness of her illness in August, just a week before she died.

As I write this, I see her in front of me with a pile of files, cheerfully saying, "let us get started". Having worked closely together with her for more than twenty years, it is difficult for me to think that she is no longer here, and memories of time passed overwhelms me. Her friends and colleagues will always keep fond memories and we will miss her deeply.

From the outset, Susan Peters engaged herself with enthusiasm in her new duties dealing with copyright and soon developed a clear understanding of the manifold complex issues,

Ivan M.C.S. Elsmark



Hommage à Elisabeth Poss, 1939-2022

It was with sadness we have learned that Miss Elisabeth Poss had passed away on 22nd December 2022 at the Hopitaux Universitaire de Genève. She was a member of the Section of Former officials, through which she kept in touch with the ILO activities.

Elisabeth Poss, a German national, joined the ILO in 1964 as a secretary/typist, first in the Labour Administration Branch and then in Worker's Relations.

Wishing to broaden her experience, she left in 1969 for FAO in Rome, but rejoined the ILO in 1982. She first worked as a sales promotion clerk in PUBL, but moved the next year to PRESS where she spent the rest of her career in the Audio-visual Unit.

As she gained experience in this specialised field, she became a key component of the audiovisual operations of the ILO. Among her duties was responsibility for the Photo Library, handling requests and the selection of material for publication, dealing with the preparation of texts and correspondence in French, English and German.

She assisted with the production of video news releases and the photo library. She competently handled the multiple requests coming in from all corners of the world and had extensive knowledge of journalists, broadcasters, international agencies and technical suppliers of the complex audio-visual fields.

Elisabeth Poss was a conscientious official and an amiable colleague. She was noted by her chiefs for her ability to deal with complex problems, showing great imagination in undertaking original initiatives, ready to go beyond the rigidities of a mere job description. She retired in 1997 to spend her retirement in Geneva, which had become her home.

We lament the loss of a good colleague. May she rest in peace.

Ivan M.C.S. Elsmark



Troisième partie / Third part

L'organisation et la représentation des anciens fonctionnaires internationaux du système des Nations unies



Ça y est, vous venez de prendre votre retraite après de longues années au service de la justice sociale et vous avez naturellement pris votre carte de membre auprès de la **Section des Anciens du BIT** (https://anciens-bit-ilo.org/fr/accueil/). Vous suivez désormais avec attention ses communications, vous allez à la réception organisée par votre ancienne administration, vous scrutez l'arrivée de « Message » avec impatience dans votre boîte aux lettres et bien sûr, vous avez cliqué sur leur page Facebook https://www.facebook.com/profile.php?id=100011481495805. Bref vous êtes déjà des pros !

Mais savez-vous comment est organisée la représentation des anciens fonctionnaires dans le monde onusien dont vous faites partie, même en ayant quitté la vie active ?

Il nous a semblé intéressant de faire un petit récapitulatif pour les néophytes et, soyons francs pour s'y retrouver parmi tous ces sigles.

Beaucoup d'organisations du système ONU ont leur siège à Genève et nous allons donc prendre comme exemple cette ville.

Chaque organisation des Nations Unies peut se doter d'une association des anciens fonctionnaires, ce qui est le cas pour l'UIT, l'OMS, l'OMM etc. La Section des Anciens du BIT est une émanation statutaire du Syndicat du personnel et représente tous les fonctionnaires retraités.

L'AAFI-AFICS est l'association des anciens fonctionnaires internationaux de l'ONU Genève. Elle occupe un rôle un peu particulier dans le sens où elle accueille comme membres tous les anciens fonctionnaires internationaux ayant travaillé à Genève quelle que soit leur organisation d'origine. Donc un membre de la Section des Anciens BIT peut aussi être un membre de l'AAFI-AFICS. (https://afics.unog.ch/aafi.htm).

Dans le Comité de l'AAFI-AFICS composé essentiellement de personnes physiques siègent aussi des représentants élus de diverses Associations des agences spécialisées, appelées « organisations sœurs », ce qui leur permet d'avoir voix au chapitre et d'avoir accès aux activités et aux informations dispensées par la Fédération mondiale faîtière, la FAFICS. Ainsi l'AAFI-AFICS représente de facto mais sans statut légal, les différentes associations et syndicats des anciens fonctionnaires de toutes les organisations des Nations unies basées à Genève.

La FAFICS http://www.fafics.org/FAFICS Welcome E.htm) est la fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux, qui représente au niveau mondial les intérêts de tous les anciens fonctionnaires internationaux. Elle est la somme des fédérations locales de tous les pays du monde et a un accès aux hautes instances administratives du système des Nations unies pour tout ce qui est relatif aux conditions de vie des retraités.

Au sein de cette FAFICS, il est important que les intérêts des associations et syndicats de retraités des agences spécialisées, notamment le BIT, soient bien représentés, même indirectement. Par exemple à Genève cette année, l'AAFI-AFICS avait décidé de proposer Pierre Sayour, en tant que membre actif de l'AAFI-AFICS comme candidat au Bureau exécutif de la FAFICS lors de son prochain Conseil hybride qui aura lieu à Vienne du 17 au 20 Juillet 2023. Il a été élu Vice-président.

Sur le terrain, dans toutes les parties du monde, la Section des Anciens ne peut qu'encourager vivement les anciens collègues du BIT, qui n'ont pas la possibilité d'organiser une section locale d'anciens du BIT, d'adhérer au minimum à une section locale de la FAFICS. http://www.fafics.org/FAFICS Member Associations E.htm

Voilà, nous espérons avoir éclairé vos lanternes et vous encourageons à vous familiariser avec cette structure et pourquoi pas, d'y participer.

CCT 5.6.2023

Bulletin d'adhésion à la Section des anciens fonctionnaires de l'OIT



Section des anciens fonctionnaires de l'OIT Section of Former ILO Officials



Veuillez remplir <u>toutes</u> les rubriques et envoyer à l'adresse mentionnée ci-dessous :

BULLET	IN D'ADHES	ION	
Nom de famille :			
Prénom :			
Adresse postale :			
Code postal : Ville :	Paye		
	Pays : (pour usage interne seulement)		
Fonctionnaire au BIT du au	(pour u	sage interne seulement)	
Téléphone :		Cochez les cases ci-contre seulement si vous ne souhaitez	
e-mail :	□	<u>pas</u> que ces données apparaissent dans notre Liste des membres.	
Je désire : devenir membre à vie en faisant un versemen (pour l'ancien personnel recruté localement des E et Caraibes : cotisation de 50 CHF			
LES MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES SONT UN - Banque cantonale, Genève N° K 165 283 IBAN: CH 04 0078 8000 K 1652 8352; BIC	52;		
- PostFinance, Genève (scanner le QRCode	e)		
Signature		Date:	

Adresse postale/Postal address: BIT, bureau 6-006, CH-1211 Genève 22 – Téléphone +41 (0)22 799 64 23 e-mail: anciens@ilo.org, internet: www.anciens-bit-ilo.org

Membership Bulletin for the Section of Former ILO Officials



Section des anciens fonctionnaires de l'OIT Section of Former ILO Officials



Please complete <u>all</u> items and return to the following address or by e-mail mentioned below:

	APPLICATIO	N FOR MEM	BERSHIP	
Family name:	8			
Surname:	»—————————————————————————————————————			
Postal address:	St . 1851-1811 - II		···	
	St -155-151-1		231	
Postal code:		To	own:	
Country:	·			
Date of birth:		(for interna	l use only)	
ILO official from	to	(for interna	l use only)	
			Please check the above boxes if you do not wish to have this information published in the annual List	
			of Members.	
I would like to (please c	:heck):			
	per making a one-time paruited staff in Africa, Asia		wiss francs in America and Caribbean : 50 Swiss fr	ancs)
- Banque cantonale, Ge	OWING WAYS OF PAYMEI nève N° K 165 2835 2; OK 1652 8352; BIC/SWI		CHGGXXX	
OR Seatile and Co		oncons\		
- PostFinance, Ge	enève (Please scan the (QRCODE)		
Signature			Date:	
Français au verso				10.2023

Adresse postale/Postal address: BIT, bureau 6-006, CH-1211 Genève 22 – Téléphone +41 (0)22 799 64 23 e-mail: anciens@ilo.org, internet: www.anciens-bit-ilo.org

Personnes décédées : informations transmises par le BIT depuis janvier 2023

Le Bureau de la Section des Anciens adresse ses condoléances aux familles des personnes décédées, étant dans l'impossibilité d'envoyer des condoléances plus personnalisées.

Deceased persons: Information communicated by the Office since January 2023

The Bureau of the Section of Former Officials of the ILO Staff Union extends its sincere condolences to the bereaved families of the colleagues whose names are listed below, as it is currently impossible to send more personalised condolences.

M.	AGARWAL	Sutya Prakarsh	15/03/2023
M.	AHMAD	Rashid	18/08/2023
Mme Vve	ALLEN	Jacqueline	23/03/2023
M.	ARAUJO PONCIAN	Eduardo	01/06/2023
Mme Vve	BASTARD	Ciria Elba	02/12/2021
M.	BEDADA	Urgessa	24/02/2023
Mme Vve	BEDRIKOW	Anna Hortencia	03/06/2022
M.	BERROD	Daniel	08/07/2023
Mme	BILLSON	Betty	10/02/2023
Mme	BINGELLI	Renée	23/02/2023
Mme	CHAILLEUX	Jeannine	28/04/2023
M.	CICERON	Gaston	07/07/2023
M.	CICHON	Michael	30/12/2022
Mme	CLARKE	Anne Barbara	10/02/2022
M.	COCHET	Bernard	08/03/2023
Mme	COMTE	Eliane	24/04/2023
M.	CROTTAZ	Pierre C.	03/11/2023
Mme Vve	CUMMINGS	Monica	11/12/2022
M.	DANESI	Franco	22/12/2022
M.	DIOT	Bernard	07/01/2023
M.	DJEUFA	Jean	04/12/2022
M.	ECHEVARRIA	Luis Mario	20/06/2023
M.	ERBUKE	Ayan	14/11/2022
M.	FAZZIO	Joseph Ciro	09/07/2023
Mme Vve	FERNAU	Ingeborg	11/08/2023
Mme	FISHER	Susan Margaret	15/01/2023
M.	FORNIER	Eric	27/07/2023
Mme	FRASER	Eliza Alison	01/06/2023

M.	GHOSE	Ajit Kumar	19/01/2023
M.	GODONOU DOSSOU	Jean	21/06/2023
Mme Vve	GUERRA DA SILVA	Norma	04/04/2023
M.	GUGLIELMOTTO	Giulio	20/04/2023
Mme Vve	GUNTER	Helga	14/02/2023
M.	HAISE	Bekele	13/02/2023
M.	HEFFNER	Guy	10/02/2023
M.	KABAI	Mieczslaw	01/04/2023
Mme	KRETHLOW	Thea	21/03/2023
Mme	LILO	Arthurleen J.	21/04/2023
Mme	LOVATTI	Donatella	12/06/2023
M.	MARTINEZ	Antonio	13/12/2022
M.	McGILLIVRAY	Warren	11/04/2023
Mme	METTRAL	Jacqueline	23/11/2023
Mme Vve	NETTO DOS REYS DE BRITO	Graziella	12/02/2023
Mme Vve	PARMEGGIANI	Renata	17/02/2023
Mme	PELVEY	Chantal	30/08/2023
Mme	PFENNINGER-	Sally	27/03/2023
M.	PILLET	Lucien	05/07/2023
Mme	POSS	Elisabeth	22/12/2022
Mme Vve	RICHARD	Anne-Marie	09/03/2023
Mme	RIEM	Martha	07/11/2023
Mme	ROBERTS	Margaret	07/01/2023
Mme	ROCHAT	Suzanne	15/01/2023
Mme Vve	SERBITZER	Gisela	08/08/2023
Mme Vve	STRAWSON	Jeanine	16/02/2023
Mme	STRIFFLER	Jean Mary	05/06/2022
M.	TARUD	Ricardo	08/07/2023
Mme Vve	THEOCHARIDES	Nina	08/01/2023
M.	TORNARE	Gilbert	25/03/2023
Mme Vve	TORRES	Lidia Maria	16/11/2023
Mme	UNNIA	Maria Caterina	28/08/2023
M.	VON ROHLAND	Hans-Friedrich	10/04/2023
Mme Vve	VOUGHT	Brigitte	17/01/2023
Mme	VULLIOUD	Muguette	28/06/2023
Mme	WYNN	Sandra S.	12/07/2023
		Alameddine	

Informations UNSPF – UNSPF Information

UNSPF enquiries for former ILO staff members, retirees, beneficiaries, survivors, family members must be directed to the UNJSPF Geneva or New York Offices: Please do not send these people to the ILO Pension Secretariat or to HRDD Geneva. Email messages are sent to the UNJSPF via the "contact us" tab at the top of the home page of the self-service. The UNJSPF client service handles tax attestations, reporting of death/divorce, payment problems, annual Certificates of Entitlement, change of address/bank account, dual track pension adjustment system, all enquiries.

UNJSPF Email addresses for specific enquiries:

To request your Unique ID
Website Member Self Service enquiries
Non-receipt of monthly pension payment
Death of a beneficiary/retiree
Suspended Certificate of Entitlement

Problems/questions Digital Certificate of Entitlement

RequestUIDonly@unjspf.org msssupport@unjspf.org paymentstopped@unjspf.org deathrelated@unjspf.org

UNJSPF-CEPre-Suspension@un.org

dce@unjspf.org

Email for other enquiries: Go to www.unjspf.org "contact us" tab at the top of the home page to send a message to the Fund. You will receive a reply within 15 days.

UNJSPF New York Office

Telephone: 1(212) 963- 6931 (see website for toll free number by country)

Regular mail address: UN Joint Staff Pension Fund

c/o United Nations P.O. Box 5036

New York, NY 10163-5036, USA

Express courier (DHL, FedEx, etc.) or Registered Mail:

UN Joint Staff Pension Fund

37th floor, 1 DHP 885 Second Avenue New York, NY 10017, USA

UNJSPF Geneva Office

Telephone: 41 (0) (22) 928 88 00 (see website for toll free number by country)

Mailing Address: UNJSPF

c/o Palais des Nations CH-1211 Geneva 10

Switzerland

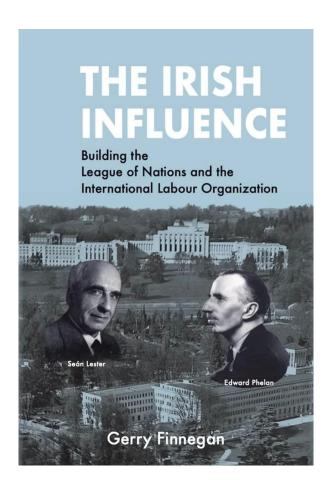
The Irish Influence: Building the League of Nations and the International Labour Organization, by Gerry Finnegan.

Our former colleague Gerry Finnegan has written this knowledgeable and richly illustrated book, which tells the life story of two Irishmen, who shaped the multilateral system in Geneva.

Seán Lester was the representative of Ireland in the League of Nations and its last Secretary - General from 1940-1946. Edward Phelan, who had joined the ILO at the outset in 1919 and led as its fourth Director-General from 1941 to 1948. In the 1930s, they became friends in Geneva, the heart of international diplomacy at the time. They not only contributed through their respective organizations to peace building and social justice, but also promoted the cause of the young Irish nation in the international arena.

The book with prefaces by the President of Ireland, Michael D. Higgins and our former ILO Director-General Guy Ryder is based on extensive archival research. It skillfully weaves together biography, national and international history.

The book was presented at a seminar at the ILO on 21September 2023 Published by Beyond the Pale Books, Belfast. ISBN 10.1914318218



National and Global Responses to the Covid-19 Pandemic: Do Leaders Matter?

Our ever so energetic former colleague, Ajit S. Bhalla, former chief of the ILO Technology and Employment Branch, has published an important new book on the Covid-19 Pandemic.

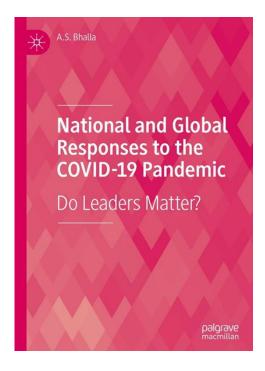
It is surprising that very little existing literature discusses the role relations between leaders (political, scientific, industry, academic), public and private institutions (public health departments, centres for disease control, educational and scientific institutions, multilateral organizations) and followers (citizens, public, local community). Yet the relationship between these key stakeholders is crucial in determining the outcomes of policy actions against the coronavirus pandemic.

The Covid-19 pandemic has been unique in the rapidity of its spread and its global reach, posing particular challenges compared with previous pandemics. It finds that leadership, in particular, played a critical role, while initial conditions, such as health-care spending and infrastructure, are important factors contributing to a country's preparedness in coping with a pandemic. The book explores the legacy of the pandemic, including changes in human behaviour, working habits and lifestyles, and offers policy prescriptions for the future, notably the need for greater global cooperation such as global sharing of Covid-19 data and vaccines, more proactive government interventions, and strengthening of health-care systems.

The book traces the evolution of Covid across different geographic regions, showing how the varying responses of leaders, citizens and other key stakeholders in efforts to tackle the Covid crisis determined outcomes. It finds that leadership, in particular, played a critical role, while initial conditions, such as health-care spending and infrastructure are important factors contributing to a country's preparedness in coping with a pandemic.

Among special features are a historical perspective of previous viruses, the importance of initial conditions of the state of health care spending and infrastructure, a coverage of the Covid situation across different geographical regions, a discussion of why Asia succeeded while the West largely failed, and a global perspective of leadership challenges, and limitations of the existing global action to control the pandemic.

Ajit Bhalla timely book makes a valuable contribution to the understanding of Covid-19. Published by Palgrave Macmillan 2023, ISBN: 978-3-031-29520-1



Adventures of a UN Official Challenges and rewards of duty travel by Iftikhar Ahmad

Our readers will be pleased to know, that our former colleague has published a new book with recollections of 30 years' service in the ILO. It provides a kaleidoscope of a huge number of missions, meetings and projects all over the world, many of which under the World Employment Program (WEP). Indeed, many of his colleagues will give a nod of recognition to the projects and meetings, of which he enumerates over sixty. In addition, for those who want to refresh their memories, there are an abundance of source and bibliographic references to draw on.

However, this is far from all. This compelling and entertaining book goes beyond the dry mission reports. With a human understanding and a delightful sense of humour, the author tells of his many memorable events and remarkable encounters, which he has experienced as a world traveller. As Dr. Johnson has said, "So it is with traveling. A man must carry knowledge with him, if he would bring home knowledge".

Iftikhar Ahmad will have nothing of the occasional voiced notion of an "unhappy UN family" with an army of disgruntled officials. Instead, he takes a positive view, resourcefully and with humour facing all challenges that his official travels have entertained.

I shall not disclose any of the amusing events, which the author recalls from his worldwide duty travels, but just give a few hints to the reader. If you are looking for an adventurous

lodging, he suggests either a Treetop or an Arch Gaming Lodge, or what to expect of a Dragon dance in Zhuhai. He describes the terror of sailing with a less than seaworthy boat to the Island of Women (Isla Mujeres) in Mexico or getting lost in New York City, and he reveals that the cabaret at the Casino du Lebanon in Beirut, is no less gorgeous than that of Las Vegas (sic.).

He amusingly tells about the hassles of traveling, encounters with ministers, officials and the local population in numerous countries and the joy of playing tennis. He recounts receptions and dinners, and even includes a recipe for the legendary Banarasi Paan or the exciting experience of puffing Shisha Water Pipes.

Like the reviewer, former officials will read this book with a special thrill, triggering many halfforgotten memories of delayed flights, lost suitcases, mislaid passports, wild taxi-drives into the unknown, missed appointments, cultural encounters and much, much more.

If you have not met Iftikhar Ahmad during his missions, you will no doubt know him from the UN Inter-Agency Games, where he participated as an accomplished tennis player for numerous games, 17 years as the Captain of the ILO Tennis Team.

In closing, I cannot omit observing how the quality of printing in Bangladesh has improved over the past fifty years. The book is a pleasure to handle and a piece of good workmanship.

Iftikhar Ahmad has written an engaging book, which many colleagues will enjoy.

Published in September 2023 by Pathak Shamabesh, Bangladesh, 276 pages, ISBN 9789849761662. Available through Amazon.

Membres du Bureau de la Section des Anciens (2022-2023)

François Kientzler Secrétaire exécutif

Abdoulaye Diallo Secrétaire exécutif adjoint

Représentant au Comité de l'AAFI-AFICS

Catherine Comte-Tiberghien Secrétaire exécutive adjointe

Représentante au Comité de l'AAFI-AFICS

Trésorier

Pierre Sayour

Représentant au Comité de l'AAFI-AFICS

Cherry Thompson-Senior Trésorière adjointe

Simar Proust Membre du Bureau

Dan Cunniah Membre du Bureau

Carmen Sottas Membre du Bureau

Jean-François Santarelli Membre du Bureau

Ivan Elsmark Membre honoraire

